

L'ETHNIE FRANÇAISE

REVUE MENSUELLE DE DOCTRINE ETHNO-RACIALE
ET DE VULGARISATION SCIENTIFIQUE

ANTHROPOLOGIE. GÉNÉTIQUE
EUGÉNISME. ETHNOSOCIOLOGIE
ETHNO-PSYCHOLOGIE

SOMMAIRE

NOTRE BUT.

CE QUE SIGNIFIE « L'ETHNIE » FRANÇAISE.

par le Professeur George MONTANDON.

LES VRAIES FAMILLES FRANÇAISES DOIVENT REVIVRE.

par le Professeur Henri BRIAND.

L'HÉRÉDITÉ ET LES LOIS DE MENDEL.

par le Professeur G. MONTANDON.

L'INSTITUT ALLEMAND DE PARIS.

LE PROFESSEUR VON VERSCHUER, THÉORICIEN ET PIONNIER DU « FRONT DE L'HUMANITÉ ARYENNE »

par Gérard MAUGER.

LES FOSSOYEURS DE L'ANTHROPOLOGIE,

par Gérard MAUGER.

« L'ETHNIE JUIVE ». I. : SÉMITES, HÉBREUX, ISRAÉLITES ET JUIFS.

par le Professeur G. MONTANDON.

GENS EN PLACE ET CRITÈRE DES VALEURS.

par Jean TURSTEN.

PLACE POUR NOS ENFANTS.

BULLETIN POLITIQUE ET ÉCHOS.

DIRECTEUR SCIENTIFIQUE :

D^r George MONTANDON

Professeur d'Ethnologie à l'École d'Anthropologie de Paris.

RÉDACTEUR EN CHEF — Administrateur :

Gérard MAUGER.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

68, Rue Villiers-de-l'Isle-Adam — PARIS (20^e)

TÉLÉPHONE : MÉnilmontant 80-56

LE NUMÉRO

5^f

L'ETHNIE FRANÇAISE

REVUE MENSUELLE DE DOCTRINE ETHNO-RACIALE

et de vulgarisation scientifique.

Directeur Scientifique :
Dr GEORGE MONTANDON,

Professeur d'Ethnologie
à l'Ecole d'Anthropologie de Paris.

Rédacteur en Chef et Administrateur :
GÉRARD MAUGER.

SOMMAIRE

- | | |
|---|--|
| 1° Notre but | L'ETHNIE FRANÇAISE, |
| 2° Ce que signifie « L'Ethnie » Française | par le Docteur George MONTANDON, Professeur d'Ethnologie à l'Ecole d'Anthropologie de Paris. |
| 3° Les vraies familles françaises doivent revivre | par le Dr Henri BRIAND, Professeur de Génétique à l'Ecole d'Anthropologie de Paris. |
| 4° L'hérédité et les lois de Mendel | par le Professeur George MONTANDON. |
| 5° L'Institut Allemand de Paris | L'ETHNIE FRANÇAISE, |
| 6° Le Professeur von Verschuer, théoricien et pionnier du « Front de l'Humanité Aryenne » | par Gérard MAUGER. |
| 7° Les Fossoyeurs de l'Anthropologie | par Gérard MAUGER. |
| 8° « L'Ethnie Juive ». I: Sémites, Hébreux, Israélites et Juifs | par le Professeur George MONTANDON. |
| 9° Gens en place et critère des valeurs | par Jean TURSTEN. |
| 10° Place pour nos enfants | par PATER FAMILIAS. |
| 11° Bulletin politique et Echos | |
-

NOTRE BUT

La France est à la veille d'un renouveau — seul garant de sa consolidation et de son avenir.

Une rénovation ne prétendant être que nationale ne représenterait toutefois qu'une restauration au souffle court. Sur le plan de la structure générale de l'Etat, la rénovation doit être SOCIO-NATIONALE.

Et l'expression de cette rénovation socio-nationale ne peut être, selon la proposition du Chef de l'Etat, le Maréchal PÉTAINE lui-même, que la collaboration franco-allemande.

Mis à part les ressentiments du moment, cette collaboration est-elle chose contre nature ? — L'empire carolingien d'autrefois, la Suisse d'aujourd'hui, démontrent qu'il n'en est rien. Il suffit de se rendre compte des racines ethniques de la France et des dangers que lui font courir les exotiques pour comprendre que son rôle normal consiste dorénavant à s'emboîter dans le bloc européen.

Les mandataires des conceptions afro-syriaques ont fait un tort incalculable à la France en trompant l'opinion sur l'échelle des valeurs actuelles, en mettant sous le boisseau le problème ethno-racial (à la base de la tempête européenne), en prétendant interdire à l'Homme de rien savoir de l'Homme. Le Français vrai n'a pas à craindre de scruter le pro-

blème ethno-racial et de se situer par rapport aux autres communautés, car il est plus aryen qu'il ne s'en doute — et cet organe ne parlera pas de l'aryanisme et de notions analogues sans les définir en toute clarté.

Notre rénovation socio-nationale est donc intéressée, et nous dirions même qu'elle est intéressée en premier lieu, à tout ce qui touche à l'anthropologie au sens large : non seulement à l'ANTHROPO-SOMATIQUE ou étude du corps de l'Homme, à la RACIOLOGIE et à l'ETHNOLOGIE, mais à l'HÉRÉDITÉ et à ses conséquences, à l'EUGÉNIQUE ou hygiène de la race, à la NATALITÉ et à ses répercussions sur la démographie, à l'étude comparée des RELIGIONS dans ce qu'elles ont d'ethnique, à l'ETHNOGRAPHIE ou étude des civilisations, passées et actuelles, à la SOCIOLOGIE sous ses aspects ethniques, voire à la LINGUISTIQUE.

Tous ces problèmes, dans ce qu'ils ont de valable pour le grand public, seront ceux de L'ETHNIE FRANÇAISE — dont le titre est celui d'un ouvrage de notre Directeur paru en 1935 — et nous considérons notre parution même comme un échec aux Afro-syriaques dans leur tentative de faire obstacle à l'épanouissement de la vie européenne.

L'ETHNIE FRANÇAISE.

CE QUE SIGNIFIE L'ETHNIE FRANÇAISE

Une mise au point terminologique est nécessaire au début de l'activité de notre organe. Car, s'il n'est plus exact de dire que le Français ignore la géographie, non seulement le grand public et les journalistes, mais le corps enseignant dans sa quasi totalité, et nos ex-gouvernants, méconnaissent complètement ce qui distingue la *race*, l'*ethnie* et la *nation*. Citons ce passage entre mille (*Géographie secondaire, Classe de Seconde*, nouvelle édition abrégée, par ALLIX & LEYRITZ, Paris, Hatier, 1938, p. 194) : « Actuellement, il y a trois grandes races fondamentales : blanche, jaune, noire... Race jaune : 660 millions d'individus environ, dont le domaine est surtout l'Asie. Par migrations et conquêtes, elle a pénétré en Europe avec les Bulgares, les Magyars et les Turcs... » — Or, c'est faux ! Car si ces trois peuples (et d'autres avec eux, comme les Finlandais), appartiennent à des *ethnies* d'origine asiatique (du point de vue linguistique), ils ressortissent bel et bien, du point de vue somatique (qui est celui des auteurs puisqu'ils parlent de Blancs, de Jaunes et de Noirs), à la race blanche, leucoïde ou européide.

Définissons donc tout d'abord nettement les termes et les notions dont nous aurons à nous servir dans nos exposés.

**

Le beau vocable de « race » est employé dans cinq acceptions différentes, dont quatre désignent un groupement et la cinquième un état.

1) On parle parfois de la « race » humaine pour qualifier globalement l'humanité. Or, la succession des échelons zoologiques, compris l'un dans l'autre, étant, du plus grand au plus petit : le règne, l'embranchement, la classe, l'ordre, la tribu, la famille, le genre, l'espèce et la race, il est tout aussi faux de parler de « race » humaine que de « genre » humain. L'humanité actuelle forme l'espèce humaine (l'espèce étant, selon sa définition toujours la plus valable, l'ensemble des individus qui donnent entre eux des produits féconds).

2) La race, au sens restreint que comporte le vocable dans la terminologie zoologique prémentionnée, est le groupement humain considéré au seul point de vue de ses caractères physiques, somatiques (du grec *soma*, le corps). C'est le sens que donnent au terme les anthropologues du monde entier, en particulier les anthropologues français — et donc nous-même. (C'est de ce sens de race que dérive l'adjectif « racé », pour désigner un sujet paraissant incarner le type dont il relève).

3) La race, au sens large, et autrefois au sens vague, est celle des historiens (Augustin THIERRY), des essayistes (GOBINEAU), aujourd'hui de ceux que l'on appelle les « racistes ». Mais ceux-ci, c'est de façon parfaitement consciente qu'ils appellent « race » le groupement humain qualifié par la *totalité* de ses caractères, somatiques et non somatiques ou noologiques (du grec *noos*, l'esprit), à subdiviser en quatre comme indiqué plus bas.

C'était aussi ce que NAPOLEON III appelait, sans d'ailleurs préciser, la « nationalité », par déformation du sens de « nation ». C'est ce que, en français, on appelle aujourd'hui couramment l'*ethnie* pour disposer d'un terme à racine totalement différente de celui qui désigne la nation et de celui qui qualifie la race au sens restreint ou race proprement dite.

4) Dans un sens désuet, la « race » signifie une famille généalogique. On dit aujourd'hui, selon les cas, dynastie s'il s'agit de monarques, ou lignée s'il s'agit de particuliers.

5) Quand enfin on parle, en eugénique, d'améliorer la « race », il ne s'agit plus d'un groupement par rapport à un autre, mais de l'ensemble des individus considérés dans leur force vitale. Nous préférons parler d'amélioration de la « génération », ou, mieux encore, de la « population », tout en reconnaissant que, dans ce sens, le vocable de « race » est moins dangereux parce que ne prêtant guère à confusion.

Cela dit, on peut formuler les définitions suivantes :

Le terme de **population** désigne une masse humaine quelconque, sans idée même d'un groupement (exemples : la population de l'île Majorque, la population de l'Afrique, etc.).

Le **peuple** est un groupement vague dont on ne veut pas préciser les caractéristiques; il est tout à fait nécessaire d'avoir, à sa disposition, en ethnologie, un terme imprécis, de même qu'en zoologie, le vocable de « type » peut s'appliquer à tout échelon de la classification (exemples : le peuple allemand, le peuple espagnol, etc.).

La **race** (au sens restreint) est le groupement défini par les seuls caractères somatiques (exemples : les trois races principales de l'Europe, disposées horizontalement sur une carte géographique, sont les Nordiques [blonds] au Nord, les Alpains [brunets trapus] au Centre, les Méditerranéens [brunets déliés] au Sud (Voir les Fig. 1 et 2).

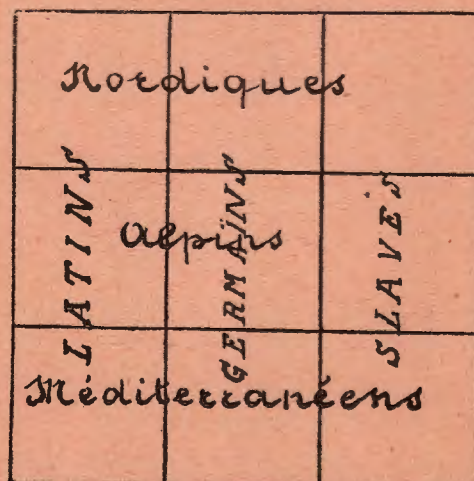


Fig. 1. — Chevauchement schématisé des 3 principales races (zones horizontales) et des 3 principales ethnies (zones verticales) de l'Europe.

L'ethnie est le groupement *naturel* défini par la totalité des caractères humains, à répartir en cinq rubriques : *somatiques* (c'est-à-dire raciaux proprement dits), *linguistiques*, *religieux* (important pour la définition de certaines ethnies, comme l'ethnie juive), *culturels* et *mentaux* (exemples : les trois ethnies principales de l'Europe, disposées verticalement sur une carte, c'est-à-dire à angle droit par rapport aux trois races mentionnées, sont les ethnies latine, germanique, slave).

La *nation* représente le groupement compris dans les limites de l'Etat (exemples : les citoyens allemands, les citoyens espagnols, les citoyens suisses. Il existe une nation suisse, mais pas d'ethnie suisse; par contre, il existe une ethnie juive, une ethnie tzigane, mais pas de nation juive, pas de nation tzigane).

La *nationalité* est simplement l'appartenance à une nation (exemple : dire « Cet homme est de nationalité suisse » doit signifier simplement qu'il est citoyen suisse, mais pour marquer qu'un Suisse offre les caractères des Suisses italiens, on ne dira plus, comme autrefois : « Ce Suisse est de nationalité italienne », mais bien : « Ce Suisse est ethniquement italien » ou bien : « Ce Suisse est d'ethnicité italienne »).

On constate ainsi que les races, les ethnies et les nations ne se recouvrent pas sur le terrain.

**

Quelques précisions militant en faveur des sens précités pour les vocables de race et d'ethnie ne seront pas inutiles.

Lorsqu'en 1938, l'Italie fasciste créa son mouvement ethniste ou raciste, un membre du Comité chargé d'en fixer la terminologie nous écrivit en substance : « Vous avez raison théoriquement avec votre terme d'ethnie, mais nous avons finalement adopté « race », parce que le mot *etnia* n'aurait pas été compris du peuple; nous ferons cependant la distinction entre la race ethnique (votre ethnie ou race au sens large) et la race anthropologique des anthropologues (race au sens restreint) ». Or, il n'est pas toujours possible, dans le langage courant, de faire accompagner le substantif de son adjectif approprié, et l'on en vient à dire fréquemment « race » tout court, sans que l'interlocuteur ou le lecteur distingue de laquelle on entend discourir — compte non tenu de ceux qui, n'ayant pas des notions claires dans leur esprit, préfèrent le confusionnisme. L'inconvénient du seul terme de « race » pour deux entités différentes se fit si bien sentir, que les cercles italiens intéressés se posèrent à nouveau, en 1940, la question de savoir s'il n'y avait pas lieu d'adopter deux termes, le vocable italien *stirpe* (souche) étant proposé pour qualifier la race au sens restreint (nous ne savons pas quelle fut, en définitive, la décision prise).

En ce qui concerne la France, le mot de race est si ancré chez les anthropologues, pour désigner le groupement somatique, qu'ils n'y renonceront pas, et il ne faut pas oublier que si l'anthropologie somatique n'est qu'une partie de cette science, elle n'en est pas moins, tant historiquement que du

point de vue de son importance, à la base de toute l'anthropologie. Aussi, lors des discussions relatives au dit « racisme », s'est-il produit que des collègues français, savants reconnus et de bonne foi, comme le professeur Etienne PATTE, de Poitiers (*Le problème de la race*, dans les CAHIERS DE LA DÉMOCRATIE, nov.-déc. 1938), pensaient réfuter les thèses du « racisme », appliquant ces thèses à la race au sens restreint, alors que, dans la pensée des « racistes », elles s'appliquaient à la race au sens large. Pas de débat, ni même d'exposé possibles, avec un pareil quiproquo à la base !

Mais il est une autre raison, particulière à l'état des choses en France, qui conseille de façon péremptoire l'emploi du terme d'ethnie lorsqu'il s'agit de l'ethnie française. En effet, parmi les éléments raciaux dont l'agrégat forme l'ethnie allemande, il en est un qui représente son idéal racial : le type racial nordique (grand et blond), et les auteurs allemands prônent la « nordisation » ou la « renordisation » de la race. En Italie, similairement, il existe un type racial idéal : le type méditerranéen, bien que les sujets alpins et les sujets mixtes soient fréquents parmi les membres de l'ethnie italienne. Mais la France pourrait-elle faire choix d'un type racial à favoriser ? Sans doute, elle a une majorité d'Alpins : la moitié de la population, contre un quart de Subnordiques (Nordiques atténués, généralement châains) et un quart de Méditerranéens; pour arriver au 50 % d'Alpins, il faut cependant faire entrer en ligne de compte les éléments alpins disséminés chez les individus de type mixte, les sujets purement alpins n'excédant pas le tiers de la population. *L'ethnie française n'a donc pas de type racial à mettre sur le pavé*. Ce sont les autres caractères que les raciaux qui sont les plus marquants de l'ethnie française : ses caractères linguistiques, culturels et mentaux.

Ainsi, les raisons particulières s'ajoutent aux générales pour faire appeler notre communauté *l'ethnie française* plutôt que la « race française ». L'ethnie française, ne correspondant du reste pas à une formation politique, dépasse les frontières de la France et intéresse également les francophones de Suisse (au nombre de un million d'âmes environ), de Belgique (au nombre de trois millions et demi) et du Canada (au nombre de trois millions), sans parler de tous les noyaux de la même communauté épars sur l'étendue du globe.

Le terme de « racisme » est-il donc inutile ? — Non. D'abord, il est des cas de véritable racisme, et fait piquant, surtout dans un pays où l'ethnisme dit racisme est acerbement attaqué : Les Etats-Unis. En effet, la différence des Blancs et des Noirs, dans ce pays, repose essentiellement sur une différence somatique, raciale au sens proprement dit, puisque les Nègres d'Amérique ont oublié leurs langues et coutumes africaines. De plus, le terme de « racisme » est trop répandu pour tomber en désuétude et chacun reste libre de s'exprimer comme il l'entend. L'essentiel, pour celui qui parle en « technicien », c'est qu'il ait à l'esprit des notions précises. Le service qu'elles peuvent rendre sous ce rapport est l'excuse de la sécheresse de nos explications, et le tableau suivant synthétisera ces données terminologiques :

TABLEAU DES TERMES PARALLELES SE RAPPORTANT AUX TROIS NOTIONS DE RACE, D'ETHNIE ET DE NATION

Groupement humain :	race	ethnie	nation
Adjectifs s'appliquant au groupement :	racial (ou racique)	ethnique	national
Appartenance au groupement :	racialité	ethnicité (de préférence à nationalité)	nationalité
Doctrines s'appuyant sur le groupement :	racisme	ethnisme (de préférence à racisme)	nationalisme
Disciples de la doctrine :	racistes	ethnistes (de préférence à racistes)	nationalistes
Science étudiant les groupements :	raciologie	ethnologie	histoire des nations

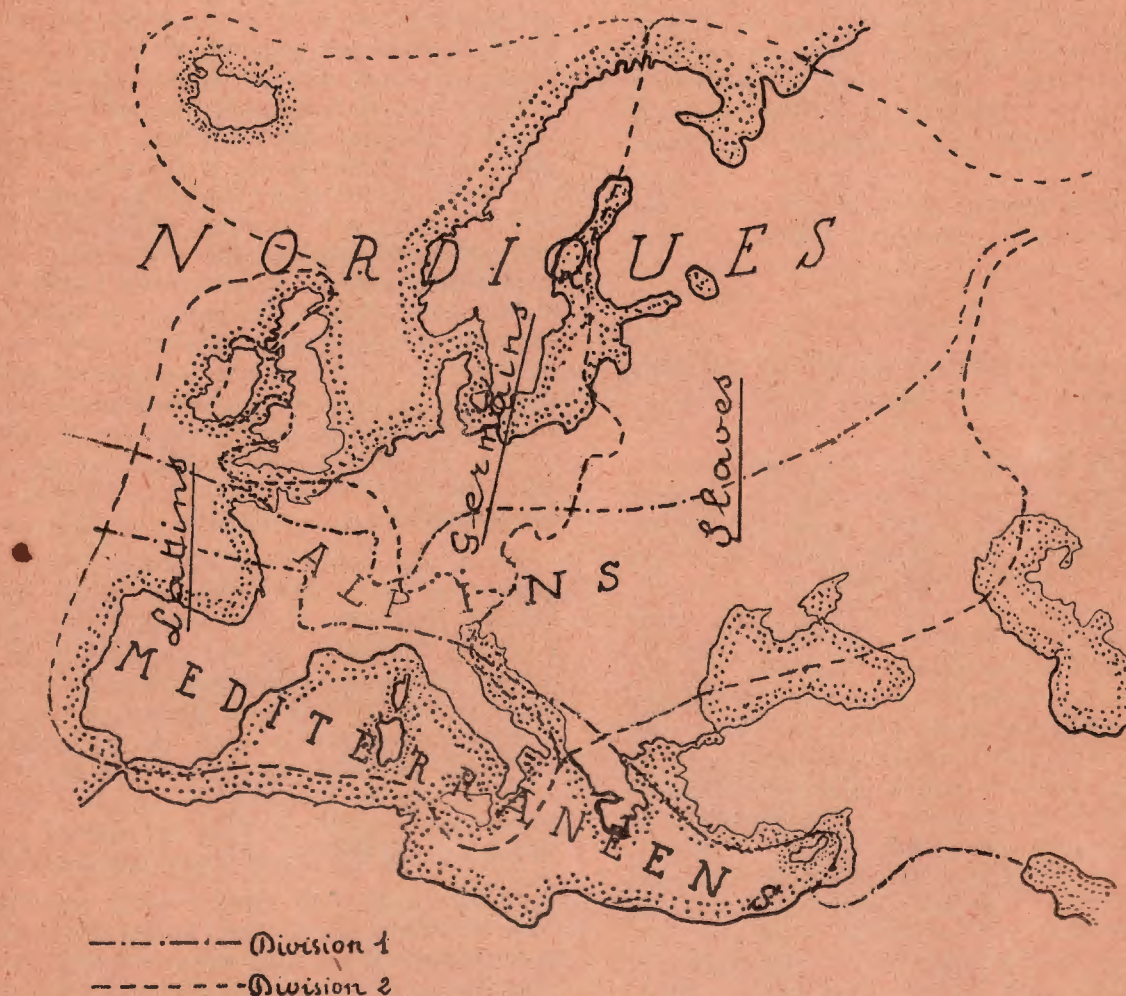


Fig. 2. — Chevauchement réel des 3 races (Nordiques, Alpains, Méditerranéens) et des 3 ethnies (Latins, Germains, Slaves) de l'Europe.

Division 1 : raciale (au sens restreint).

Division 2 : ethnique.

Quand on dispose de ce clavier, il est possible de s'exprimer en parfaite clarté sur tous les problèmes relatifs aux groupements humains.

GEORGE MONTANDON,

Professeur d'ethnologie à l'Ecole d'Anthropologie.

LES VRAIES FAMILLES FRANÇAISES DOIVENT REVIVRE

Par le Dr H. BRIAND,
Professeur à l'Ecole d'Anthropologie de Paris.

Pour le Français qui a vécu déjà plus de la moitié de sa vie, a assisté et participé, si modestement que ce soit, aux grandes crises qui ont secoué l'Europe depuis un quart de siècle, les douloureux événements de ces mois derniers sont d'amers sujets de réflexion, sinon une totale surprise.

Ils nous incitent à penser que nous étions engagés dans une fausse route et que, maintenant, s'impose à nous la recherche des éléments de redressement (pour employer un mot à la mode) des valeurs de notre Pays.

Or, la terrible crise actuelle nous apparaît comme une conséquence directe des transformations subies dans tous les domaines, en Europe, au cours du XIX^e Siècle.

Du point de vue auquel nous nous plaçons personnellement le plus volontiers, celui des études de la population et de la race, les conséquences de l'évolution européenne étaient particulièrement évidentes. Nous nous sommes efforcés de le démontrer dans nos cours des trois dernières années.

La démonstration en était d'autant plus facile, qu'un contraste frappant pouvait être établi avec les peuples qui avaient su freiner cette dégringolade.

Nous ne voulons traiter, aujourd'hui, qu'une partie du problème, et, laissant de côté la question de la race, n'examiner que celle de la population de notre Pays.

Et nous voudrions rechercher dans l'analyse de la situation passée, les directives nécessaires pour nous permettre de ne point désespérer.

*
**

Au cours de la période s'étendant de 1800 à 1940, soit sur moins d'un siècle et demi, la population totale de l'Europe est passée de 180 millions à plus de 500 millions d'individus.

Accroissement formidable et quasi subit, si l'on tient compte qu'il avait fallu 18 siècles pour que la population européenne atteignît le chiffre de 180 millions, qu'en 150 ans elle a presque triplé.

Fait paradoxal, cet accroissement massif a été réalisé alors que la natalité diminuait, et ce, de façon constante et progressive.

Alors qu'il naissait en France 40 enfants par 1.000 habitants en 1760, il n'en naissait plus que 20 au début du XX^e Siècle. Soit une diminution de 50 % du coefficient de natalité.

Or, jusqu'à ces toutes dernières années, on peut dire que, dans l'ensemble, tous les pays européens ont subi cette même évolution démographique.

Qu'il nous suffise de signaler que tous n'ont pas persévéré dans ce sens.

Malgré cette diminution de la natalité et partant de la fécondité générale, la population de l'Europe a augmenté grâce à la diminution de la mortalité. La durée moyenne de la vie de l'homme s'est, en effet, accrue dans des proportions considérables. Entre 1800 et 1925, en Allemagne, elle est passée, pour les hommes de 35 ans 1/2 à presque 56 ans. En France, pendant sensiblement la même période, de 40 ans 10 mois à 52 ans.

Ainsi se trouva réalisé un nouvel équilibre démographique comportant moins de naissances, mais moins de décès et par voie de conséquence, un vieillissement général de la population.

Cette conséquence ne fut pas la seule.

La diminution de la mortalité, intimement liée aux progrès de la médecine et de l'hygiène, n'eut pas que des résultats heureux.

S'il est abusif de rejeter le jeu de la sélection naturelle, lorsque cette sélection est le fait de la virulence plus ou moins exacerbée d'un microbe, inversement, ce n'est pas pour l'avenir de l'espèce humaine un succès intéressant que de prolonger jusqu'à un âge avancé un individu appelé à passer son existence dans un poumon d'acier, pour ne citer qu'un exemple.

S'il est particulièrement heureux qu'une hygiène plus correcte ait diminué dans des proportions énormes la mortalité infantile, il n'en reste pas moins qu'à l'effectif total comptent, de ce fait, un nombre important de débiles, d'inaptes physiques qui n'améliorent guère la qualité générale de la population.

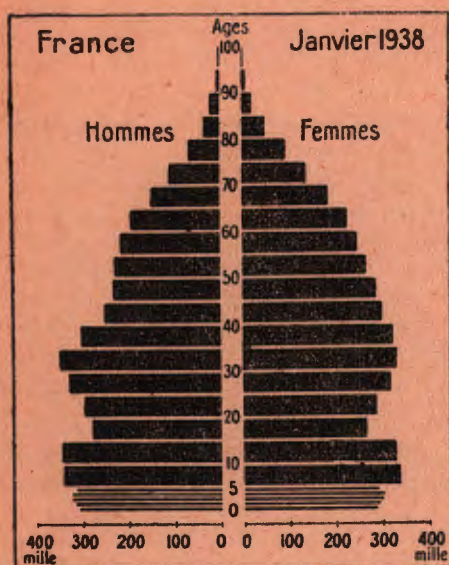
La véritable solution du problème serait, en appliquant les règles d'hygiène générale et d'eugénique avant la procréation, d'obtenir des naissances d'enfants sains, en évitant celle des indésirables, au lieu d'avoir à prolonger l'existence de tarés qui ne seront jamais pour la Société et pour la race que charge et danger.

*
**

Pour le problème de la population qui nous occupe ici, nous devons donc reconnaître, en premier lieu, que l'accroissement général du nombre, que font ressortir les statistiques, s'accompagne nécessairement, en plus du vieillissement de la population, déjà signalé, d'une diminution de ses qualités physiques.

Ces deux conséquences ne sont pas les seules.

Une troisième, qui peut être aussi tirée de ces seules statistiques, présente, également, une grosse importance. Elle découle de l'étude de la répartition, suivant les âges, d'une population présentant la caractéristique précitée, diminution du nombre des naissances et diminution plus marquée de celui des décès. Cette conséquence est bien mise en évidence par ce qu'on a dénommé « la pyramide des âges ».



Composition par âge
de la population française.

Les graphiques représentés ont trait l'un à une population dont la répartition est naturelle, chaque rectangle noir présentant une surface proportionnelle au nombre d'individus d'une période d'âge donnée. Le rectangle de gauche est relatif aux hommes, celui de droite, aux femmes.

Etagés depuis les naissances, en bas, jusqu'aux âges les plus avancés en haut, ce graphique doit, dans le cas type naturel, avoir l'aspect d'un sapin schématique (le *Christmas tree* des auteurs anglais et américains).

Dans un peuple ayant subi l'évolution générale que nous avons signalée comme étant celle vers laquelle tendaient naguère encore tous les peuples européens, le schéma est irrégulier, les rectangles du bas étant moins importants que ceux qui les surmontent puisque moins de naissances d'une part — moins de décès ensuite.

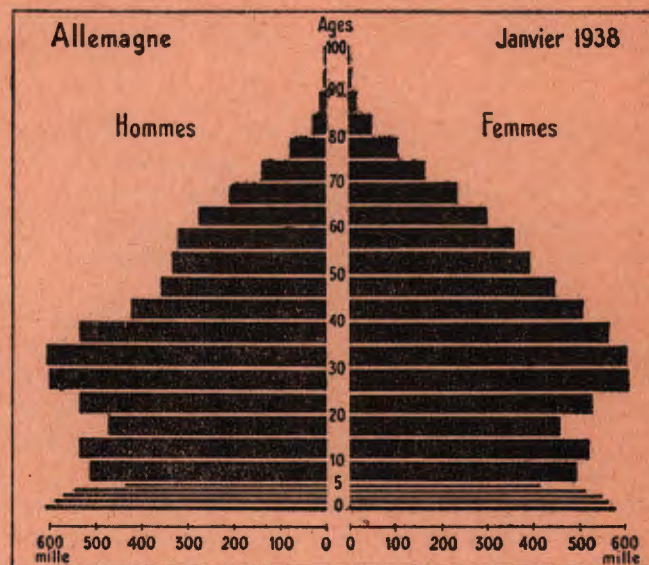
Une conclusion se fait jour en face de ces graphiques; c'est que lorsque viendra le temps où les bébés, représentés schématiquement dans le rectangle inférieur, atteindront l'âge nubile, même si leur mortalité était quasi nulle, ils ne pourraient assurer le remplacement de leurs aînés.

Cette conclusion brutale ne donne d'ailleurs qu'une idée très imparfaite de la situation, telle qu'elle apparaissait ces années dernières pour les peuples qui s'étaient laissé aller à cette évolution, car, en plus, chez eux (nous ne pouvons que signaler le fait ici), la nuptialité (1), coefficient si longtemps invariable, avait été aussi en diminuant.

(1) Nuptialité = nombre de mariages, divisé par nombre d'habitants d'âge nubile.

De sorte que les statisticiens, par la seule étude des chiffres, avaient pu prévoir une diminution accélérée de notre population pour les années à venir. Il serait cruel d'insister. Ce serait inutile, aussi, car le véritable problème n'est pas dans les chiffres — nous y insistons.

On en trouve les données certaines dans l'admirable ouvrage de W. Sombart *Deutscher Sozialismus*.



Composition par âge de la population allemande
(Autriche et Sudètes non compris).

Nous avons vu que la crise de la population, à laquelle nous avons fait allusion, avait sévi depuis le début du XX^e siècle.

A cette même période correspond, en Europe, un développement économique sans précédent. Les progrès de la technique, l'application pratique des découvertes scientifiques, l'essor du machinisme, transformèrent, alors, les conditions matérielles de l'existence — en sorte que, bien qu'accrue dans des proportions énormes, cette masse d'hommes se trouva appelée à jouir de conditions matérielles de beaucoup supérieures à celles dont bénéficiaient les générations antérieures.

L'évaluation des marchandises faisant l'objet du commerce mondial exprime bien cette évolution :

1800		2 milliards de RM	
1830		6,5	»
1870		38.—	»
1900		79.—	»
1913		160.—	»
1929		284.—	» (2)

La valeur des transactions commerciales mondiales a donc, en moins de 130 ans, augmenté dans la proportion de 1 à 140.

**

(2) W. Sombart, *Deutscher Sozialismus*.

Ce n'est pas ici le lieu de rechercher si cette révolution économique est la cause de l'évolution démographique. Constatons, seulement, la coïncidence, et constatons aussi que les nouvelles conditions démographiques tendaient, également, à l'augmentation du bien-être *individuel*; ainsi fut créée, en quelque sorte, une course au mieux-être, chacun désirant s'assurer, pour lui et les siens, un maximum de jouissance. Le faux équilibre réalisé de la sorte put faire croire que l'Europe s'était engagée dans une voie saine, une voie de progrès vrai.

Moindres charges familiales — bien-être accru.

Avec la satisfaction, la population des pays ou des villes augmentant, de constater que les avantages matériels dont elle jouissait augmentaient encore plus vite ! C'était trop beau pour pouvoir durer. L'étude des statistiques nous a montré combien fugace devait être ce pseudo-équilibre.

La grande tourmente de 1914-1918 a masqué et déplacé le problème, elle l'a rendu plus aigu pour certains peuples et en apparence plus simple pour d'autres — et pour ceux-ci le réveil n'en a été que plus cruel (1).

La démonstration du danger de cette politique qui ne pouvait avoir pour terme que l'abatardissement et la destruction de la race, nous est donnée par les tragiques mois que vient de vivre notre malheureux Pays.

En France, en effet, où l'évolution signalée avait été plus marquée, peut-être qu'ailleurs, et surtout où le coup de frein n'a pas été donné à temps, on a pu juger les conséquences de cette course à la richesse matérielle et au maximum de jouissance.

La marche sans entraves vers ce nouveau but donné aux aspirations humaines, but remplaçant tous les idéaux antérieurs, a conduit à un rythme accéléré notre Pays au terme vers lequel tendaient, biologiquement, tous les peuples d'Europe, jusqu'à ces dix dernières années, et dont certains, dans un sursaut d'énergie, ont su se détourner.

Il nous suffira d'analyser la situation pour le démontrer.

Puisse cette analyse nous permettre, en précisant le mal, d'en trouver le remède.

L'ère de machinisme et de richesse qui vient de s'écouler a eu pour première conséquence, de vider les campagnes et, à leur détriment, de surpeupler les villes.

La population des grandes villes d'Europe occidentale a passé de 12 millions 1/2 à 29 millions en 1880 et à 61 millions en 1913.

Les grandes entreprises industrielles, le travail à la chaîne, ont fait de l'ouvrier un simple rouage, un simple organe à demi conscient, n'ayant plus pour objet que d'accomplir le nombre de gestes nécessaires pour recevoir le salaire qui lui permet-

taît de vivre et de jouir du maximum de bien-être possible.

La vie familiale, dans les conditions réalisées dans les centres usiniers, il faut l'avoir vue de près pour comprendre combien elle n'est, le plus souvent, qu'une affreuse caricature de la vraie vie de famille : odieuse promiscuité du logement où l'enfant ne perd pas un mot de la querelle ou des épanchements amoureux des voisins; ces logements, où un nombre insuffisant de chambres fait que filles et garçons doivent cohabiter, où, enfin, les jours de congé scolaire, l'espace est si limité que les parents ne peuvent faire autrement que de laisser les gosses jouer dans la rue, sans surveillance.

Pour désirer fonder une famille, avoir des enfants, ce sont là, il faut bien l'avouer, des conditions fâcheuses.

Ajoutons, à cela, l'insécurité pour le père de famille, quant à l'avenir des siens, s'il vient à disparaître.

Mais il est aussi d'autres raisons qui, pour être moins nobles, n'en sont pas moins effectives.

Nous avons dit l'appétit de jouissances qui règne depuis l'accroissement facile des richesses matérielles : les couples de jeunes mariés eurent de plus en plus tendance à différer la naissance de leur premier enfant, pour mieux profiter de cette vie facile.

Dans ces conditions, la jeune femme admise, elle aussi, à travailler à l'usine, le salaire mensuel du ménage se trouve doublé ou peu s'en faut. D'où une vie plus facile encore, plus large et plus libre et, pour la femme, en outre, une indépendance qu'elle n'abdiquera qu'à regret si elle doit un jour rester au foyer pour cause de progéniture.

Un enfant, passe encore, il n'impose pas pour la mère la nécessité d'abandonner le travail. Il y a les crèches, les garderies — qui s'essaieront à remplacer, au cours de la journée, les soins maternels — on reprend le mioche le soir, au sortir du bureau ou de l'atelier, on le couche en rentrant, après un repas vite donné et on le déposera demain matin, en courant au travail.

Peut-on s'étonner qu'une femme ne désire point, dans ces conditions, voir la famille augmenter, les joies de la maternité étant pour elle presque transformées en corvées. Elle n'acceptera qu'avec peine de renoncer (ou si ce n'est elle, ce sera son mari), au voyage annuel projeté, aux vêtements plus ou moins élégants, mais coûteux, ou plus simplement, au luxe alimentaire que permet l'apport du double salaire.

En sorte qu'un deuxième enfant, un troisième surtout, seront fort rarement désirés, sinon évités avant et même parfois après la conception. C'est ainsi que naguère encore, nous recevions, nous, médecins, les confidences (que les nouvelles lois rendront plus rares) de mères de famille ayant fait pratiquer sur elles (soit d'elles-mêmes, soit à la demande de leur mari) plusieurs avortements.

Le travail de la femme qui a été introduit chez nous, surtout pendant et après la guerre de 1914-1918, est en grande partie responsable de l'aggravation de la situation démographique dans notre

(1) Nous ne pouvons, dans le cadre de cet article, faire plus que signaler les conséquences qu'a pu avoir un apport massif de main-d'œuvre étrangère, destiné à combler les vides créés par la guerre en France. L'apport de 1.200.000 travailleurs ainsi importés a eu pour effet de masquer un peu plus longtemps la situation démographique réelle, sans parler des conséquences raciales.

pays, par la destruction du foyer familial qu'il entraîne.

Je ne fais qu'esquisser ici ce sujet d'une importance extrême, le côté moral du problème étant un de ses aspects les plus importants. La promiscuité, la camaraderie souvent équivoque du bureau ou de l'atelier, ayant pour la famille de bien néfastes conséquences.

Mais il est un point qui mérite, néanmoins, une mention particulière: c'est celui qui concerne, dans les villages voisins d'un centre industriel, souvent même modeste, le ramassage de la main-d'œuvre en majorité féminine, mais nécessairement rurale cependant, par des camionnettes ou des cars, qui, tous les soirs, prennent et ramènent leur cargaison humaine, qu'ils ont ainsi enlevée à la terre, détachée de la famille.

Tout jeune homme ou jeune fille ainsi débauché de la ferme, est perdu pour elle définitivement — la jeune fille qui serait restée dans sa famille, s'y serait mariée et aurait créé un foyer sain, n'y reviendra plus qu'en passant. Il semble qu'elle croirait déchoir!

Ce que nous disons pour les ouvriers d'usine, nous pourrions le répéter pour les petits fonctionnaires.

On voit donc que le problème est surtout d'ordre psychologique et que la solution ne peut être valable qu'en tenant compte de ce fait.

Limitation volontaire de la famille, en vue de la jouissance immédiate d'un pseudo-luxe. Destruction de tout sentiment familial par l'éloignement de l'enfant, favorisé par ceux qui bénéficient d'une main-d'œuvre masculine. Les facilités données à la mère pour se débarrasser de son ou de ses enfants afin de lui permettre de s'incorporer à l'armée industrielle, étaient acceptables sous l'empire de la nécessité en temps de guerre. En temps de paix et comme régime normal, ce sont là odieuses pratiques. Or, ces facilités sont légion, à commencer par la suppression quasi régulière de l'allaitement maternel prôné par nombre de médecins. On peut, en effet, poser en principe que la mère qui allaite son enfant et le garde près d'elle, trouvera, dans son rôle naturel, des satisfactions telles qu'elle pourra se consacrer à son foyer et remplir ainsi le rôle le plus noble qui soit pour une femme.

À notre sens, l'essentiel du problème de la natalité est là: il faut que la femme désire des enfants et pour que la femme désire des enfants, il ne faut pas la priver (ou la laisser se priver) des joies vraies et saines de la maternité, il est nécessaire qu'elle ne voie pas l'enfant comme une gêne, une charge sans compensation.

Or, tout (volontairement ou non) a été mis en œuvre pour qu'il en soit ainsi — n'y a-t-il pas eu, pour ceux qui désiraient une sorte de consécration officielle à la restriction des naissances, le « birth control » (dont l'habitude que l'on a de le désigner sous son vocable étranger indique l'origine), manifestation essentielle d'une certaine prétendue eugénique.

Cette rapide esquisse des naissances ne permet pas, à elle seule, de comprendre l'ensemble du problème démographique français.

Il se complique et s'aggrave des particularités que présente la mortalité dans notre pays.

Bien que le nombre des naissances soit tombé chez nous, de 1876 à 1938, de 1.022.000 à 612.000, pour une population numériquement plus forte et que le nombre moyen des enfants par ménage soit passé de 4 en 1830 à 3 en 1890 et à 2 de nos jours (avec à peine plus d'un pour la région parisienne), la dénatalité n'aurait pas entraîné une diminution aussi notable de la population de la France si ces naissances avaient été saines.

Depuis plusieurs années, nous nous efforçons, dans notre cours à l'Ecole d'Anthropologie, d'attirer l'attention sur ces dangers pour notre race.

Notre mortalité est supérieure à celle de nombreux pays européens.

Il faut, ici encore, nous demander pourquoi?

Il n'est pas vraisemblable que l'on puisse en accuser une infériorité de notre corps médical — sa réputation dans le monde vaut celle des autres grandes nations, et n'est pas à faire.

L'organisation de la lutte contre les grands fléaux sociaux — tuberculose, syphilis, cancer — sans atteindre la perfection réalisée pour les premières de ces affections dans les pays scandinaves, constitue une arme efficace — et ce n'est pas là le défaut de l'armure.

**

Ce défaut, nous le connaissons tous, mais jusqu'ici, nul n'y a pu porter efficacement la main, c'est l'alcoolisme.

Je ne citerai aucun chiffre (peut-être par pudeur), qu'il me suffise de dire que nous possédons le record de la consommation d'alcool dans le monde et que, sur ce point, nous sommes restés champions incontestés. Il serait injuste de ne pas remarquer que dans cette spécialité, les encouragements officiels ne nous ont pas fait défaut et que la consommation du vin fut recommandée hautement jusque dans les écoles. Or, n'oublions pas que 4 litres de vin équivalent à un litre d'eau-de-vie.

Pour qui a, de par son métier, été appelé à suivre et à soigner les familles professionnellement alcooliques, comme celles des travailleurs, des grands entrepôts de vins et d'alcools, la cause est entendue.

L'alcool est, en France, l'ennemi le plus dangereux de la race. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce ne sont pas les très grands alcooliques qui sont le plus à craindre pour la santé générale de notre pays. Ceux-ci grèveront les statistiques de mortalité, ce sont ceux qui peuplent en grande partie nos asiles et encombre les prisons — socialement ce sont des déchets inutilisables ou dangereux pour la société, très onéreux aussi pour elle, mais, biologiquement, la sélection joue et ils ne font guère souche; si tous ne sont pas des Verlaines ou des Dostoïewski, ils se montrent, en général, aussi peu prolifiques qu'eux, bien que cette

**

sélection ne joue que tardivement le plus souvent, car l'alcool ne tue l'homme qu'après l'avoir dégradé progressivement et pendant de longs mois.

Il en est tout autrement des alcooliques chroniques invétérés, qui peuvent mener une vie sociale sensiblement normale. Ceux-ci peuvent avoir des enfants, ils pourront même avoir de nombreux enfants. Mais cette descendance, l'alcool la frappera d'un lourd tribut. De ces alcooliques aussi, on peut dire que s'ils ont de nombreux enfants, ils n'ont que rarement une famille nombreuse. Mortalité précoce, débilité, retard de croissance, troubles nerveux convulsifs, sont autant de maux contre lesquels le médecin est désarmé, car il s'agit d'un terrain héréditairement taré. L'enfant d'alcoolique ne sera jamais qu'un débile, souvent instable, malgré qu'il puisse montrer une précocité anormale, mais fugace.

D'autre part, la lutte contre la tuberculose ne saurait être efficiente si elle n'est précédée de la destruction de l'alcoolisme. Non seulement, en effet, l'alcoolique est une proie toute préparée pour le bacille de Koch, mais par sa négligence des contingences, son indocilité, l'alcoolique devenu tuberculeux est un propagateur essentiellement dangereux de la maladie pour sa famille et pour ses compagnons d'atelier.

En sorte que nous tenons pour assuré que les efforts tentés pour réduire notre mortalité, n'ont pas atteint les résultats qu'on aurait été en droit d'attendre du fait de la carence de mesures sincères contre l'alcoolisme.

**

Pour nous résumer, on voit que les solutions aux problèmes, tant de la natalité que de la mortalité, sont d'ordre psychologique et social, en même temps que biologique.

Au point de vue social, en outre, il faut que soient réalisées des conditions telles que la vie de famille soit rendue possible. Nous avons insisté sur le danger du travail féminin. La mère doit rester au foyer, c'est là une première condition à réaliser. Ce n'est pas la seule : décentralisation industrielle, encouragement artisanal, retour à la terre, urbanisme, tout doit être orienté et mis en œuvre pour que la vie familiale puisse reprendre un cours naturel.

Pour autant, il n'est plus nécessaire de rechercher une natalité aussi forte qu'elle l'était jadis. Etant donné le nouvel équilibre démographique

déterminé par l'augmentation considérable de la longévité, l'effort nécessaire pour assurer au pays une vitalité suffisante se limite à 4, voire même 3 enfants par famille, en moyenne.

Devant une situation démographique, telle que celle dont nous venons de dire l'essentiel, on est en droit de s'étonner que l'opinion publique, celle de ce fameux Français moyen qui doit bien exister quelque part, ne se soit pas émue.

L'égoïsme absolu, pour être le lot de beaucoup, n'est pas le fait de tous.

Nous croyons trouver l'explication de cette quasi indifférence dans le fait que les statistiques publiées ne donnaient qu'une idée très insuffisante de la gravité de la situation.

En effet, nos recensements portent sur la *population de la France* et non sur la *population française*. Y sont donc inclus tous les étrangers résidant sur notre sol.

On comprend, dès lors, que la diminution de notre « capital humain » ait été masquée, plus ou moins volontairement, aux yeux du plus grand nombre, quand on constate que la colonie étrangère vivant officiellement en France est passée de 379.000 âmes en 1850, à 2 millions 1/2 en 1926, pour atteindre plus de 3 millions en 1939, soit 7 % de la population totale (1 étranger pour 13 Français).

Et encore, devons-nous remarquer qu'au nombre de ces rares Français sont comptés les naturalisés, enfants de mariages mixtes, naturalisés de droit, enfants d'étrangers nés sur le territoire et optant pour la France (depuis la loi de 1927) et surtout la masse de nouveaux « Français » faits à coup de décrets ces derniers temps au rythme de 25.000 naturalisations par an au minimum.

Nous ne signalons ces faits, ici, que pour montrer comment la situation s'est trouvée camouflée aux yeux de la masse — mais pour important qu'il ait été, cet aspect de la question étrangère en France est bien accessoire à côté de la gravité du problème posé par l'apport massif de ce sang étranger au point de vue racial.

Les conséquences d'une telle transfusion, faite sans précaution ni contrôle à un pays où la fécondité est aussi basse qu'en France, méritent de faire l'objet des plus sérieuses réflexions de tous ceux qui ont en vue le salut de notre pays.

Elles imposent les mesures les plus sévères, mais ce sujet déborde le cadre de cet article et a, par lui-même, une trop vitale importance pour que nous cherchions même à l'esquisser.



L'HÉRÉDITÉ ET LES LOIS DE MENDEL

L'importance des phénomènes relatifs à l'hérédité pour la législation que l'Etat français devra bien adopter un jour, et donc pour l'avenir de la population du pays, nous engage à exposer, dès le début de l'existence de cet organe, un des problèmes fondamentaux de la question.

Le transfert de caractères d'un individu à ses descendants est sous la dépendance de cinq phénomènes.

1° Le premier est la transmission, par la substance (plasma) héréditaire des cellules germinales, non pas de caractères tous faits, mais de potentialités de caractères, d'aptitudes, dits déterminants, facteurs, ou, de préférence, *gènes* ; les gènes sont inaltérables (sauf le cas de mort), quelles que soient les influences extérieures ou du milieu. Ce phénomène de *génophorie* (transport de gènes) est le processus essentiel de l'hérédité, qu'éclaire la découverte des lois de Mendel sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure.

2° Il se produit parfois — que ce soit sous des influences externes, ou, plutôt, par évolution interne —, en un point quelconque d'une lignée, un changement subit de certaines des aptitudes du plasma germinatif et des propriétés qui en découlent. Ce changement, dit *mutation*, ne pouvant s'accomplir au cours de la vie de l'individu, il faut admettre qu'il se réalise « entre deux vies » si l'on ose ainsi s'exprimer, c'est-à-dire au moment de l'élaboration du nouvel être. Les propriétés de l'être « muté » se révèlent aussi solides que l'étaient les anciennes propriétés, ce pourquoi elles ne peuvent être confondues avec des propriétés nouvelles temporaires dues à une « modification » (voir sous 4).

3° Bien que des actions externes sur la partie non-héréditaire de l'organisme (le gros de ce dernier) n'aient, comme des blessures par exemple, pas d'influence sur le plasma héréditaire, et ne soient en conséquence pas transmises aux descendants, il est certaines de ces actions externes (celle de l'alcool entre autres) qui sont suivies d'une répercussion accessoire sur la descendance, même s'il est vrai que cette action s'efface au bout de peu de générations après élimination de la cause. C'est ce qu'on a appelé *paraphorie* (transport latéral) et dont les effets, plus ou moins temporaires, sont dits « modifications durables ».

4° Certaines plantes alpestres, par exemple, transplantées dans la plaine, se modifient et donnent naissance à des descendants également modifiés. Cependant, sitôt replacées dans leur ancien milieu, ces plantes perdent les nouvelles propriétés et reprennent les anciennes. On parle alors d'une *modification* (simple) de l'organisme, laquelle n'a aucune action sur le plasma héréditaire. Les modifications ne sont donc à citer, quand on discute d'hérédité que pour ne pas les confondre avec les mutations.

5° Bien des êtres ne supportent pas les actions, externes ou internes, qu'ils ont subies, ou les changements qui en sont résultés. La nature les élimine brutalement ou lentement (en réduisant leur descendance) : c'est ce qu'on appelle la *sélection*.

Il n'a pas été question, dans l'énumération de

ces cinq phénomènes, de l'« adaptation » des anciens auteurs. L'adaptation ou, mieux, la « réaction » au milieu, correspond en somme à l'ensemble des trois processus mutation, modification durable et modification simple, les défenseurs de l'adaptation mettant l'accent sur les modifications durables et minimisant les mutations.

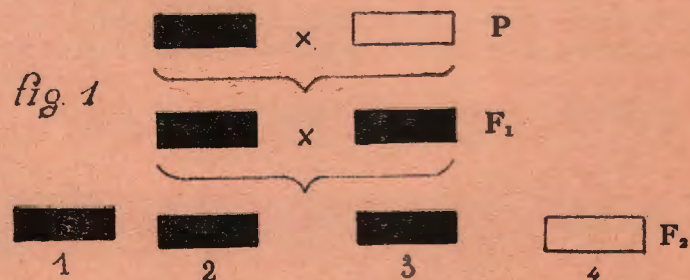
✱

Il s'agit maintenant d'entrer dans le détail du processus de l'hérédité des caractères, bien que la marche générale de l'évolution, si l'on n'en considère que les résultats, puisse s'accommoder des diverses modalités possibles de cette hérédité. C'est indispensable, d'abord parce que la connaissance de l'essentiel de ce processus extraordinairement complexe fera mieux comprendre ce qui, chez l'Homme, se lègue et ce qui ne se lègue pas, puis parce que l'appartenance de chaque homme à l'un ou à l'autre des groupes sanguins ne se comprend pas suffisamment si l'on ne saisit pas les lois fondamentales de l'hérédité, qui, là, jouent mathématiquement.

Autrefois, les théories et les hypothèses relatives à l'hérédité s'étendaient à perte de vue sans aboutir à quelque chose de précis. Aujourd'hui, les lois de Mendel ont déchiré si largement le voile, que leur connaissance, nécessaire, est suffisante pour donner tout au moins une idée de ce qu'est l'hérédité, pour ouvrir la porte de l'édifice.

Cultivant et croisant diverses espèces de pois et de haricots, dans son jardin de Brunn, en Moravie, le moine austro-silézien Gregor MENDEL découvrit les faits suivants (ce que nous appelons noir et blanc, selon la couleur de l'encre d'imprimerie sur le papier, peut représenter toutes sortes de colorations, ou de caractères morphologiques, chez les plantes et les animaux).

Le croisement de deux individus appartenant à deux espèces donne :



Graphique 1. — Exemple 1 de l'hérédité des caractères selon les lois de Mendel.

x = croisement.

P = génération des parents.

F₁ = hybrides de 1^{re} génération.

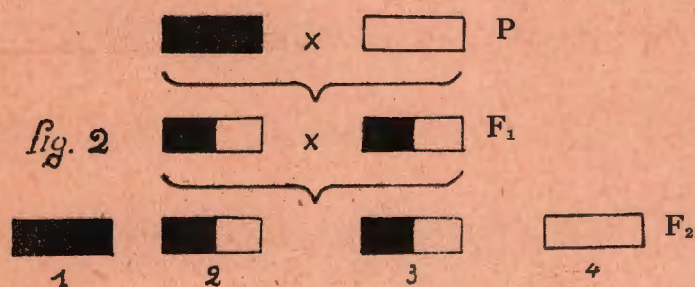
F₂ = hybrides de 2^{me} génération.

Si l'on poursuit l'expérience, en croisant entre eux, respectivement, les différents individus de la 2^{me} génération d'hybrides, on constate :

que les numéros 1, croisés entre eux, donnent uniquement des individus noirs, qui, croisés entre eux, ne donneront jamais que des noirs; aussi les numéros 1 et leurs descendants sont-ils dits noirs purs (comme l'était le Parent noir du début);

que les numéros 2 et 3, croisés les 2 avec des 2, et les 3 avec des 3, donnent les uns et les autres, uniquement des noirs; mais les noirs de la 1^{re} génération d'hybrides et les noirs 2 et 3 de la 2^{me} génération d'hybrides sont dits noirs impurs, parce que, croisés entre eux, ils donnent constamment 1/4 de descendants noirs purs, 1/4 de blancs, 2/4 de noirs impurs, et ainsi de suite pour les générations suivantes.

Cependant, d'autres espèces se comportent différemment quant à l'hérédité de leurs caractères (nous continuons à les appeler noire et blanche, bien qu'il s'agisse d'espèces différentes de celles figurées au premier graphique); le croisement de deux parents de deux espèces donnera :

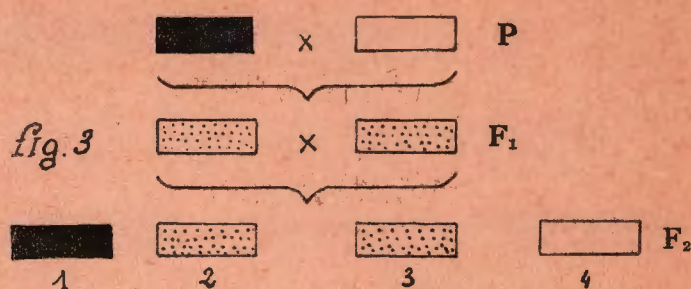


Graphique 2. — Exemple 2 de l'hérédité des caractères selon les lois de Mendel.

P = génération des parents.
F₁ = hybrides de 1^{re} génération.
F₂ = hybrides de 2^{me} génération.

Si l'on poursuit les croisements, 1 avec 1, 2 avec 2, 3 avec 3 et 4 avec 4, on constate de nouveau que les 1 ne donneront dorénavant que des 1, c'est-à-dire des noirs purs, les 4 que des 4, c'est-à-dire des blancs, et que les 2 et 3, comme leurs parents du début, par rapport au premier exemple, se comporteront comme dans le premier exemple, en ce sens qu'ils donneront, croisés 2 avec 2 et 3 avec 3: des 1, des 2, des 3 et des 4, et ainsi de suite. On constate, d'autre part, que cette fois les hybrides de 1^{re} génération, et leurs descendants 2 et 3, ne sont pas semblables à un des parents, mais possèdent, juxtaposés, les caractères des deux parents.

Enfin, d'autres espèces encore se comporteront d'une troisième manière (nous continuons à appeler ces parents noir et blanc). Le croisement des deux espèces donnera :



Graphique 3. — Exemple 3 de l'hérédité des caractères selon les lois de Mendel.

P = génération des parents.
F₁ = hybrides de 1^{re} génération.
F₂ = hybrides de 2^{me} génération.

On constate cette fois qu'à la différence de l'exemple 2, les hybrides de 1^{re} génération ne portent pas juxtaposés les caractères des parents, mais fondus (comme la peau brune du mulâtre est un mélange, pour l'œil, des couleurs noire et blanche des parents).

Ces observations permirent à MENDEL de formuler trois lois, ou trois règles, le terme de « loi » comportant quelque chose de trop strict.

Loi d'uniformité : les hybrides de 1^{re} génération sont, pour tel caractère envisagé, uniformes entre eux. En effet, si ces hybrides se comportent de façon différente par rapport à leurs parents, dans les trois cas, ils sont, à l'intérieur des trois cas, si l'on peut ainsi parler, uniformes entre eux.

Loi de ségrégation : les caractères ne fusionnent pas, même s'ils le font apparemment dans certains cas; ils restent potentiellement disjoints, et s'héritent en proportions déterminées, soit, comme dans les exemples 2 et 3, dans la proportion de 1:2:1; soit, comme dans l'exemple 1, dans la proportion de 3 à 1, le caractère représenté à 3 contre 1 étant dit *dominant* et le caractère représenté 1 fois contre 3, étant dit *récessif*, c'est-à-dire masqué (on remarque, en effet, que, dans la 1^{re} génération d'hybrides du 1^{er} exemple, il doit être masqué, et non inexistant, puisqu'il réapparaît à la 2^{me} génération d'hybrides). Il résulte de ces chiffres que les éléments porteurs des caractères (ou de leur potentialité) dans le germe vont par paires (un couple de ces caractères qui se contrastent, comme cheveu noir, c'est-à-dire pigmenté et cheveu blond, c'est-à-dire dépigmenté, étant dit un couple d'*allèles*).

Loi d'indépendance : les couples de potentialités s'héritent indépendamment l'un de l'autre (ce qui fait que l'hybride peut avoir tel caractère d'un parent, tel autre de l'autre).

Uné potentialité de caractère, avons-nous dit, est appelée déterminant, facteur ou de préférence *gène*, car ce dernier terme ne fait double emploi avec aucune autre signification. Une allélie est donc un couple de gènes, non pas deux gènes quelconques se trouvent ensemble, mais deux gènes qui sont dans un rapport constant réciproque de présence-absence.

De ce qui précède, il résulte que l'individu, tel que nous le voyons, ne correspond pas nécessairement à l'être intime, essentiel. Le premier s'appelle *phénotype* (type apparent) et le second *génotype*

(type essentiel, type d'hérédité). Les trois graphiques précédents, qui ne représentent que les phénotypes, doivent donc être complétés de façon à ce que chaque phénotype soit accosté de son génotype, que l'on figurera par des carrés sous le rectangle du phénotype :

Exemple 1.

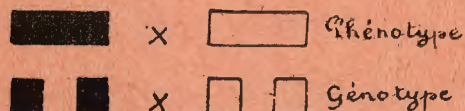
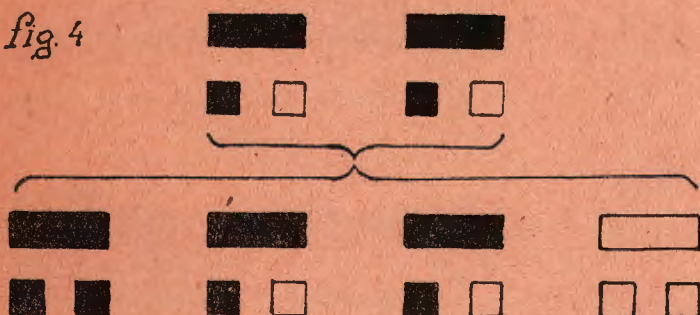


fig. 4



Exemple 2.

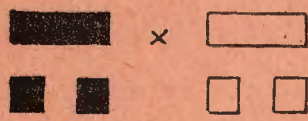
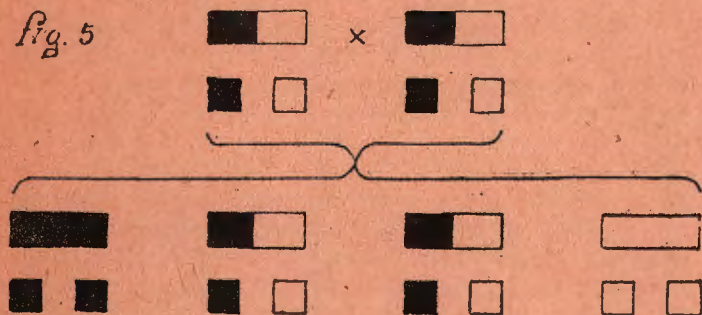


fig. 5



Exemple 3.

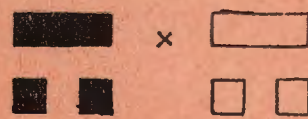
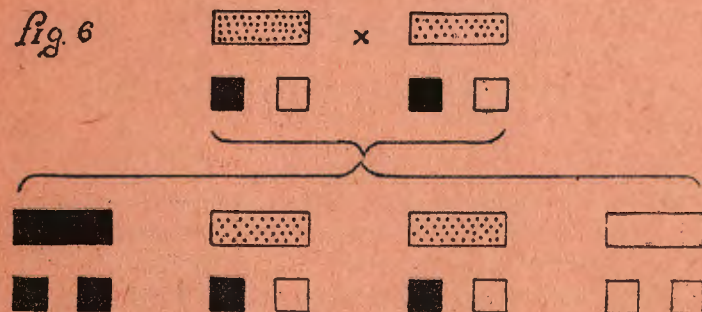


fig. 6



Graphiques 4 à 6. — Les trois exemples précédents, présentés simultanément dans leurs phénotypes et dans leurs génotypes,

Le triple graphique démontre les trois lois susmentionnées de Mendel, et en particulier :

a) dans l'exemple 1, la dominance d'un caractère par rapport à l'autre;

b) dans les exemples 2 et 3, l'instabilité du caractère nouveau des hybrides, dont certains retournent aux types ancestraux purs (lorsqu'il y a *homozygotie*, c'est-à-dire lorsque les deux allèles d'un couple sont identiques, par opposition à l'*hétérozygotie* lorsque les deux allèles sont dissemblables);

c) le fait que le vrai type d'un individu est exprimé par son génotype, que ce génotype concorde ou non avec le phénotype.

Mais il ne s'est agi jusqu'ici que d'allélie simple, alors qu'il est des cas beaucoup plus complexes, dit d'*allélisme* (ou d'allémorphisme) *multiple*. A un caractère dominant correspondent, non pas 1, mais 2 ou plusieurs caractères récessifs, ces caractères récessifs pouvant, à leur tour, être l'un par rapport à l'autre, dans un rapport de dominance et de récessivité. Nous n'en parlerions pas si l'allélisme multiple n'était précisément le cas se présentant dans l'hérédité des groupes sanguins chez l'Homme. Nous nous en souviendrons donc quand nous traiterons un jour du calcul des manifestations possibles dans le domaine des groupes sanguins. Mais la règle la plus importante, parmi celles qu'a formulées MENDEL, est celle relative à la dominance et à la récessivité de caractères. On avait bien observé que, dans l'hérédité, certains caractères paraissaient plus tenaces, en ce sens qu'ils se représentaient plus fréquemment que d'autres. MENDEL a livré l'explication, mathématique, du phénomène. Quant à la raison profonde pour laquelle un caractère est dominant ou récessif par rapport à un autre, nous l'ignorons, comme nous ignorons les raisons premières de toutes choses.



L'INSTITUT ALLEMAND DE PARIS

En cette époque de regroupement des forces du globe, le Français moyen sent combien lui manquait, avant la guerre, la connaissance de ce qui se passe au delà de ses frontières. Nous nous souvenons tous d'un organe nationaliste, aujourd'hui disparu de Paris, dont le directeur pensait avoir suffisamment tenu compte de nos voisins en citant, de six en quatorze, GOETHE. Certes, GOETHE est un sommet. Mais, à l'Est du Rhin, il y a d'autres sommets. La preuve de l'intérêt que suscite désormais la vie du foyer germanique, c'est l'affluence de la population parisienne aux cours de l'Institut allemand.

Disons en peu de mots, pour ceux qui l'ignorent et en pourraient tirer profit, ce qu'est cet organisme.

L'Institut Allemand, continuateur direct, sur un plus grand pied, de l'Office Universitaire Allemand qui fonctionnait déjà avant la guerre, a comme tâche de faire réciproquement connaître, à la France et à l'Allemagne, la vie spirituelle et culturelle de leurs deux pays.

Aujourd'hui, c'est-à-dire tant que dure encore la guerre, l'Institut Allemand se préoccupe avant tout de faire connaître aux Français le véritable caractère de l'Allemagne. Il a organisé dans ce but des cours (1, rue Talleyrand), au succès desquels nous avons fait allusion; en effet, le nombre des auditeurs inscrits à ces cours n'est actuellement pas inférieur à 6.000. L'Institut a également organisé des conférences régulières, deux par semaine, qui se tiennent à la Maison de la Chimie (28, rue Saint-Dominique), conférences sur des questions littéraires, historiques, économiques et sociales, intéressant simultanément la France et l'Allemagne. De plus, à des intervalles plus espacés, des personnalités de premier rang viennent d'Allemagne nous parler de problèmes d'actualité. Cette série spéciale de conférences a été inaugurée par celle du Professeur Otmar von VERSCHUER, de Francfort, sur *La doctrine moderne de l'hérédité et la législation raciale allemande*. Nous renvoyons aux articles parus sur le sujet, le 26 janvier dans LE CRI DU PEUPLE, et le 6 février dans LA GERBE, ainsi qu'au compte rendu ci-dessous de Gérard MAUGER, nous réservant de consacrer un article à cette importante matière, comme suite à ce que L'ETHNIE FRANÇAISE publie aujourd'hui sur *L'hérédité et les lois de Mendel*.

L'Institut Allemand offre aussi périodiquement des représentations théâtrales et des concerts, tandis qu'une de ses autres activités, moins voyante, mais à répercussions plus profondes peut-être, est la direction qu'elle assume de ce qui désormais se traduit d'allemand en français et de français en allemand. *Last not least*, comme on disait en anglais, l'Institut Allemand possède maintenant une bibliothèque de 20.000 volumes se rapportant aux belles-lettres et aux sciences, qui sera bientôt ouverte au public.

Cela, nous l'avons dit, c'est ce qu'offre déjà l'Institut en ce temps de guerre. Une de ses prin-

cipales tâches, dès que la paix aura été conclue, sera l'échange de professeurs, de maîtres d'école, de médecins, d'étudiants et d'élèves entre les deux pays. L'échange, pour une période donnée, de membres du corps enseignant universitaire sera alors repris sur une grande échelle.

Le bref schéma que nous avons tracé de l'œuvre de l'Institut Allemand montre l'ampleur de son action. Aussi est-elle dirigée par une personnalité de premier plan, le Docteur Karl EPTING, qui, d'ailleurs, était déjà à la tête de l'Office Universitaire, qui donc connaît parfaitement la France, Paris et la vie universitaire. Il est directement secondé par les Docteurs KLAHN, FUNKE et BREMER, sans parler des autres professeurs, conférenciers et collaborateurs, et c'est pour faire bénéficier la province de tout ce qu'il offre, que l'Institut Allemand rayonne en province également; des centres ont été organisés à Bordeaux, Nantes et Dijon. Considérons cette compréhension réciproque comme l'image de la collaboration future de nos deux pays !

L'Ethnie Française.

Le Professeur von VERSCHUER

Théoricien et Pionnier

du "FRONT DE L'HUMANITÉ ARYENNE"

A l'heure où le Chancelier HITLER, au cours d'un magistral discours, affirmait que « la conception raciale » allemande « gagnait un peuple après l'autre » et que « s'élargissait le front de l'humanité aryenne », la visite à Paris et la conférence du Professeur von VERSCHUER, prenaient un sens tout particulier : L'Allemagne, une fois de plus, renonçant à ses durs droits de vainqueur, nous tendait la main — une main de frères de race. Elle montrait que la collaboration, qui peut et doit être sauvée et maintenue, s'étend à tous les domaines et qu'elle ne peut avoir d'autre base qu'une idéologie commune, au regard du grand problème racial.

Le mercredi 22 janvier, le Docteur EPTING, Directeur de l'Institut Allemand, en présentant à l'auditoire nombreux de la Maison de la Chimie, le grand savant allemand, biologiste et généticien, von VERSCHUER, rappelait que déjà cinq ans avant la guerre de 39, il avait offert aux autorités françaises compétentes que l'orateur d'aujourd'hui ou encore le Professeur FISCHER, vinssent à Paris nous parler de la doctrine raciale allemande.

On le lui refusa, car il est plus facile de mentir et de calomnier, de travestir en utopie brutale et sectaire ce qui est scientifique et puisé au réel anthropologique, que de discuter une doctrine et des théories expérimentalement contrôlables !

La sociologie de l'Europe Nouvelle — celle qui peut nous valoir 1.000 ans de paix ! — s'appuie sur une observation profonde et technique de l'homme — non de l'homme théorique, uniforme, irréel, celui des philosophes du XVIII^e siècle — mais de l'être humain, vu dans sa chair et dans son sang !

Une telle base donne une solidité irréfragable aux principes du National-Socialisme, qui a su faire avancer simultanément le progrès scientifique en ce domaine et les perfectionnements politiques et sociaux qui en sont la conséquence.

Tandis que chez nous, la coterie juive, prise de panique, sentant que l'ethno-racisme amènerait sa perte définitive, tandis qu'elle mobilisait le ban et l'arrière-ban des gens de science enjuivés et maçonnisés pour tenter de réfuter et de réduire à néant une si dangereuse doctrine, on travaillait, en Allemagne : Le Professeur von VERSCHUER, Directeur de l'Institut Universitaire de Francfort, le célèbre professeur FISCHER, une élite de savants secondés par un personnel expérimenté et dotés de laboratoires les plus modernes, précisaient les grandes lois de l'hérédité humaine et de la valeur des races et des individus.

Des observations multiples, vastes, portant sur des milliers de cas, et contrôlées de la façon la plus scrupuleuse, amenaient le Gouvernement du Führer à prendre des dispositions légales concernant la race, la personne humaine, le mariage, la stérilisation des tarés et la chasse aux maladies dès avant la naissance.

Or, j'écrivais voici deux ans : « Si nous ne prenons pas en France des mesures identiques, nous verrons dans trente ans un peuple allemand formé d'hommes splendides et sains, tandis que notre

malheureux pays connaîtra la dégénérescence raciale, collective et individuelle, s'accroissant de jour en jour ! »

Je le répète aujourd'hui.

On m'a imposé silence, on a fait taire nos savants anthropologues, tandis qu'on donnait le champ libre, les crédits et les prébendes aux « fossoyeurs de l'anthropologie », et il aura fallu notre défaite — au demeurant, est-ce bien notre défaite ou celle de nos parasites ? — pour qu'une voix allemande puisse s'élever chez nous en faveur des hommes à naître, et que demain, la femme Française engendre des enfants de notre race et de bonne santé.

Véritable paradoxe ! — Mais consolant.

✱

Le Professeur VERSCHUER est au physique un vrai gentilhomme allemand, un pur Aryen, fils du Nord, et dans ses yeux bleus, se mêle l'éclat viril de l'acier et le charme de la rêveuse et romantique Germanie. Il a su, avec éloquence et clarté, résumer en une simple conférence, l'essentiel des principes scientifiques qui forment la base de l'ethno-racisme.

Remercions-le d'avoir souligné le rôle important joué dans le domaine ethno-racial par des savants français tels que : BROCA, GOBINEAU, LAPOUGE, MONTANDON, TOPINARD, QUATREFAGES et VALLOIS.

Et voici bien l'un des buts premiers assignés à la collaboration : abattre la Carthage moderne !

Gérard MAUGER

LES FOSSOYEURS DE L'ANTHROPOLOGIE

Quitte à me répéter, je dirai sans relâche que l'étude de l'anthropologie est, à l'heure présente, la base de tous les travaux, de toutes les tâches, en un mot, de « l'Œuvre » que le Français de 1941 qui veut la renaissance de sa patrie, doit placer au tout premier plan. Mais si ce fait est exact, d'une manière générale, il l'est aussi très spécialement dans la question juive, une des plus importantes du jour. Il est excellent de souligner et de dénoncer les interventions des Juifs, leur envahissement, leurs travaux occultes, leurs manœuvres souterraines, leur sournoise entreprise de démolition de la France et leur marche en avant dans tous les pays du monde vers leur titanesque rêve d'accaparement, d'hégémonie et de domination universelle.

Pourtant on trouve chaque jour de naïfs Français, ne sachant même pas reconnaître le Juif, ignorant tout de ses méfaits, et qui viennent vous dire que « ce sont des hommes comme les autres ». Il se trouve encore des gens assez peu avertis pour croire que le problème juif est seulement une question de religion, alors que ce point de vue n'est qu'un tout petit côté de cette grande affaire.

Si ces idées sont aussi généralement répandues, c'est que les Juifs eux-mêmes, depuis très longtemps, travaillent à les ancrer dans le crâne du « goye ». Leur grand argument est de nier l'existence de différences somatiques, physiologiques (palpables et mesurables) entre le Juif et nous. C'est dire qu'ils se sont fait une loi de faire disparaître, d'escamoter l'anthropologie et comme la chose n'est pas facile, ils ont, conformément à leur mentalité, imaginé un biais qui consiste à laisser de côté ou travestir l'étude de l'*anthropologie somatique* pour lui substituer uniquement l'étude de l'*ethnologie*, c'est-à-dire celle des mœurs et coutumes de l'homme. Déjà, en 1903, un grand savant Juif, Salomon REINACH s'était mis au service de sa « Patrie » pour travailler à cette œuvre. Je ne citerai que la conférence faite par lui à la « Société des Études Juives », et intitulée *La prétendue race Juive*, au cours de laquelle cet homme d'un grand savoir s'abaissa jusqu'à patauger dans des arguties de Chicaneau, pour essayer de démontrer l'impossible.

Cette entreprise de démolition scientifique s'est poursuivie patiemment au cours des années, avec

l'aide de la franc-maçonnerie qui, en cela, comme en tant de choses, n'a été que l'instrument du Judaïsme. Parmi pas mal de coquins, quelques braves gens de Français, parfois épris d'idéal, mais peu avertis, se sont fourvoyés dans la Maçonnerie avec des arrivistes ou des combinards, se sont faits les serviteurs des convents secrets et les propagandistes des dogmes juifs sur le fait race.

Je n'ai pas l'intention dans cette Revue d'entreprendre une polémique ou de me spécialiser dans la mise à jour des scandales de l'heure. C'est une tâche certes nécessaire, mais le but uniquement scientifique de L'ETHNIE FRANÇAISE ne lui assigne pas de descendre dans la lice pour des questions d'ordre général. Cependant, ce serait une véritable lâcheté, une sorte de désertion à l'œuvre que nous nous sommes assignée que de ne pas, sur ce point précis, aborder de front ce véritable scandale scientifique et d'hésiter à prendre à partie, nommément, ceux qui, à ma connaissance, y ont donné la main.

Or, bien que l'un des artisans de cette œuvre néfaste, le Professeur Paul RIVET, ait été récemment chassé par le Maréchal Pétain, il n'est pas inutile, pour justifier mon affirmation, de présenter d'une façon plus complète, les agissements de ce personnage connu.

Je passerai sur ses cumuls (professeur au Muséum d'Histoire Nationale, retraite de médecin militaire et indemnité de Conseiller Municipal) qui lui valaient un revenu assez rond et voisin des 200.000 francs par an, et je veux souligner que lui et son équipe avaient *entrepris un travail qui s'avérait méthodique pour creuser la tombe de l'anthropologie*. Alors que tel autre établissement, dont nous reparlerons encore, où, par tradition, s'enseignait autrefois et où aurait dû continuer à être enseignées avec plus d'ampleur, les doctrines et les méthodes anthropologiques et raciales, ne recevait que des subventions dérisoires, RIVET obtenait des Judéo-maçons au Gouvernement, les sommes nécessaires à monter son superbe Musée de l'Homme, tout l'argent disponible n'étant consacré qu'à faire valoir les coutumes de l'Homme, son ethnographie en un mot ou, si l'on veut, ses civilisations. Le but eût été louable en soi, si l'action corollaire en vue n'avait pas été de laisser tomber dans l'oubli l'anthropologie somatique et la racio-logie, les bases du savoir en anthropologie.

En effet, RIVET jugea bon de transplanter la très belle collection de crânes du Muséum (jusqu'alors dans la galerie de Paléontologie de la Place Valhubert) au Trocadéro. On pensera que c'était pour les y exposer. Pas du tout ! Je me suis laissé dire que son but, suggéré par les cercles judéo-maçons, avait été — la guerre l'en empêcha — de disperser dans tous les coins de France cette superbe collection pour faire disparaître la matière sur laquelle des savants sans parti-pris auraient pu travailler.

Mais M. Paul RIVET poursuivait sa tâche bien ailleurs qu'au Muséum ! J'ai suivi personnellement en 1935/1936 les cours pour le certificat d'anthropologie de la Faculté des Sciences qui étaient donnés à l'Institut de Géographie. Comme je suivais simultanément ceux de l'Ecole d'Anthropologie, je me suis souvent demandé, à l'époque, pourquoi l'Ecole d'Anthropologie n'était pas chargée de cet enseignement. Nous verrons tout à l'heure que j'ai depuis, trouvé la raison de cette anomalie.

Cette année là, M. Paul RIVET professait person-

nellement les « Instructions d'anthropologie ». A ses côtés, un cours de « Linguistique descriptive » avait été confié au Professeur juif Cohen, et le cours d'« Ethnologie descriptive » à un autre Professeur juif, M. Mauss. Tout était prétexte pour ces messieurs à faire ce que je nomme de « *l'anthropologie politique hébraïsante* », et si, parfois, la vérité scientifique les obligeait à préciser certains points qui n'étaient pas faits pour réjouir les petits Juifs venus surtout d'Allemagne et se trouvant là pour se documenter sur la défense de leur ethnie, les conclusions ou les commentaires que ces professeurs ne manquaient jamais d'ajouter, constituaient un contrepoids soigneusement noté par les étudiants français, et il est fort possible que ceux des nôtres qui croyaient trouver là une sérieuse étude de la grande question de l'Homme, négligée ou inconnue de tant d'autres, en soient partis non seulement sans avoir tiré aucun profit de leur travail du point de vue régénération nationale, mais encore ayant reçu en leur esprit la mauvaise graine judaïque qu'y déposaient ces professeurs, dont deux, après tout, Mauss et Cohen, servaient leur cause : celle d'Israël.

**

J'ai dit plus haut que j'avais toujours été surpris du rôle effacé joué par l'Ecole d'Anthropologie de Paris, qui réunit des Professeurs de haute valeur et qui jouit mondialement depuis son fondateur, le célèbre BROCA, d'une réputation de haut savoir et de sérieux.

J'ai gardé de mon passage dans cette Ecole, le meilleur souvenir et la plus grande admiration pour les Professeurs que j'y ai entendu. C'est que l'Ecole d'Anthropologie avait su conserver une relative indépendance. On lui offrit à deux reprises d'être incorporée à la Sorbonne, ce qui n'eut pas manqué de lui donner des moyens financiers, dont elle n'a pas joui, mais elle a gardé son indépendance, qui lui a permis de conserver une certaine liberté et d'être un peu à l'abri des politiciens prêts à sacrifier la science à leurs visées personnelles.

Et cela explique qu'on ait dirigé vers d'autres classes les jeunes gens qui désiraient étudier l'anthropologie et qu'on les ait remis entre les mains du trio dont j'ai parlé plus haut.

Cependant, à l'Ecole d'Anthropologie aussi, il s'est passé récemment, des incidents plus que curieux. Nous n'en dirons pas plus aujourd'hui, nous réservant d'y revenir.

Ce que nous voulons, par contre, révéler encore dans cette revue, c'est comment, en dehors des établissements d'enseignement, *les influences juives ont toujours mis les plus grandes entraves aux enquêtes anthropologiques*. Au cours de la grande guerre (1914-1918), on a procédé, dans la plupart des armées étrangères, à des observations et des mensurations, à des études sur les groupes sanguins. En France seulement, on a refusé catégoriquement de laisser faire ces travaux pour les raisons exposées ci-dessus, car les Juifs « tentent constamment d'éteindre le phénomène racial juif (manifesté au cours d'enquêtes anthropologiques) non par assimilation, mais par le silence sur la réalité du fait racial ».

Gérard MAUGER,

Ancien élève de l'Ecole d'Anthropologie de Paris.

L'ETHNIE JUIVE :

I. - SÉMITES, HÉBREUX, ISRAÉLILES et JUIFS

Par GEORGE MONTANDON,

Professeur d'ethnologie à l'Ecole d'Anthropologie.

Quelques précisions sur des termes habituellement confondus et quelques notions historiques sur la population à laquelle ces termes se rapportent serviront d'introduction à l'étude — et, si possible, à la suggestion d'une solution — de la question juive.

Le terme de *sémite* n'a aucune valeur raciale, ni même ethnique, mais une simple acception linguistique, et il est beaucoup plus étendu que ceux de « juif », d'« israélite » ou d'« hébreu ». En effet, un ensemble de langues apparentées forment ce qu'on appelle une famille linguistique, et la famille linguistique sémitique comprend les sept groupes suivants :

- a) *assyrien* ou plus exactement *accadien* (éteint);
- b) *phénicien* (éteint); le phénicien était aussi la langue de Carthage;
- c) *araméen* (encore parlé par 200.000 individus épars entre la Syrie et le Kourdistan); les Samaritains parlent l'araméen et l'hébreu;
- d) *hébreu* (20 millions de par le monde);
- e) *arabe* (environ 30 millions le long des côtes d'Asie et d'Afrique);
- f) *sudarabique* (encore parlé par quelques milliers d'individus au centre de l'Hadramaout, c'est-à-dire la côte méridionale d'Arabie, et sur l'île de Sokotra qui lui fait face);
- g) *abyssin* ou *éthiopien*, comprenant plusieurs langues ou dialectes (5 millions).

♦♦

Aux premiers temps de l'Histoire, c'est-à-dire vers l'an 4000 avant notre ère (1), la Mésopotamie ou plaine de l'Euphrate et du Tigre, était occupée par les Sumériens, appartenant à un groupe de peuples éteints appelés les Asianiques (pas les Asiatiques !) qui n'étaient ni indo-européens, ni sémitiques, ni turcoïdes.

C'est alors que des Sémites, venant on ne sait trop d'où, firent irruption dans la haute Mésopotamie, y subjuguant les Sumériens et donnant lieu plus tard à l'empire d'Assyrie. Dans les villes sises le long de l'Euphrate et du Tigre, les Accadiens atteignirent à une haute civilisation, tandis que, dans les steppes adjacentes, ils étaient flanqués de tribus également sémitiques, encore restées à l'état pastoral.

Une de ces tribus, celle d'Abraham, constitue le premier noyau connu du peuple hébreu, ce dernier nom étant tiré de Heber, un ancêtre d'Abraham, et cette tribu nomade se transporta vers le pays de Canaan, la future Palestine. Nous sommes alors dans le troisième millénaire avant notre ère.

(1) Il ne faut pas confondre les temps anciens de l'Histoire et la Préhistoire, qui, elle, comprend environ un million d'années. L'Homme remonte à 25.000 ou 50.000 ans et peut-être davantage, les êtres apparentés qui l'ont précédé étant les Préhumains.

Après plusieurs siècles de cette vie obscure, il se produisit de nouveau un grand mouvement de peuplades, qui, cette fois, ne se jetaient pas sur la Mésopotamie, mais, de l'Arabie, sur l'Egypte. Ces tribus pastorales, appelées Hyksos, conquièrent ce dernier pays et s'y maintinrent quelques siècles, autour de l'an 2000, coupant de ce fait l'histoire de l'ancienne Egypte en deux grandes périodes : l'ancien et le moyen empires avant les Hyksos, le nouvel empire et l'empire saïte après les Hyksos. Ces derniers laissèrent un souvenir durable en Afrique, car ce sont eux qui y introduisirent le cheval.

Les Hébreux de Canaan furent entraînés par le flot envahisseur vers l'Egypte, et l'histoire de leur séjour dans ce pays n'est que celle de leur participation à la conquête de l'Egypte par les Hyksos.

C'est à dater de ce moment-là que le nom d'Hébreux commence à être remplacé par celui d'Israélites, « Israël » étant le surnom de Jacob, mais il convient de leur conserver leur nom d'Hébreux jusqu'au moment où il se créa un véritable royaume d'Israël, ne représentant qu'une fraction du peuple hébreu.

Les Hébreux prospérèrent en Egypte et, pour cette raison, y séjournèrent beaucoup plus longtemps que les Hyksos. Ceux-ci avaient été rejetés en Arabie au 17^e siècle avant notre ère, tandis que les Hébreux ne furent expulsés que trois siècles plus tard, au 14^e. Cette expulsion revêtait certainement un autre caractère que celle que subirent les Hyksos. Ceux-ci durent céder à un soulèvement et leur rejet hors d'Egypte correspond à une action politico-militaire. Les Hébreux, qui avaient su se rendre utiles, purent, à ce moment-là, rester en Egypte, mais, d'utiles, devenus intolérables, selon le rythme désormais constant de leurs heurts et malheurs dans les pays où ils se fixèrent, ils furent sous le coup d'une expulsion administrative en masse — la première qu'on connaisse de leur histoire. Ils retournèrent donc en Canaan, où la population était entre temps devenue plus dense, et qu'il fallut reconquérir.

Il se crée alors un Etat hébreu solide dans ce qu'on appelle désormais la Palestine, du nom des « Philistins », peuplade côtière de la Méditerranée, que combattirent et finalement subjuguèrent les Hébreux. L'Etat hébreu devint même ce qu'on peut appeler un empire — par rapport aux deux royaumes qui lui succédèrent — en s'étendant, au Nord, jusqu'à l'Euphrate, au Sud, jusqu'à la Mer Rouge, où Salomon possédait le port d'Asiongaber, sur le golfe d'Akaba. L'« Empire » hébreu fut gouverné par les trois souverains successifs Saül, David et Salomon, autour de l'an 1000 avant notre ère.

Après Salomon, ledit empire perdit toutes ses marches extérieures et fut réduit à la Palestine traditionnelle. Non content de cette réduction à la dimension d'un petit Etat, il se divisa en deux royaumes. Des treize tribus hébraïques, dix for-

ment au Nord le royaume d'Israël, pays des Israélites proprement dits, tandis que les deux tribus de Benjamin et de Juda constituent au Sud un royaume de Juda ou des Juifs. La treizième tribu, celle de Lévi, qui fournissait les prêtres, ne disposait pas de territoire, et continua à se répartir dans les deux royaumes. Comme celui de Juda gardait la capitale Jérusalem, avec l'autorité traditionnelle et sacerdotale qui s'y attachait, il considéra le royaume d'Israël, tout étendu et peuplé qu'il fut par rapport à lui-même, comme un Etat dissident et schismatique.

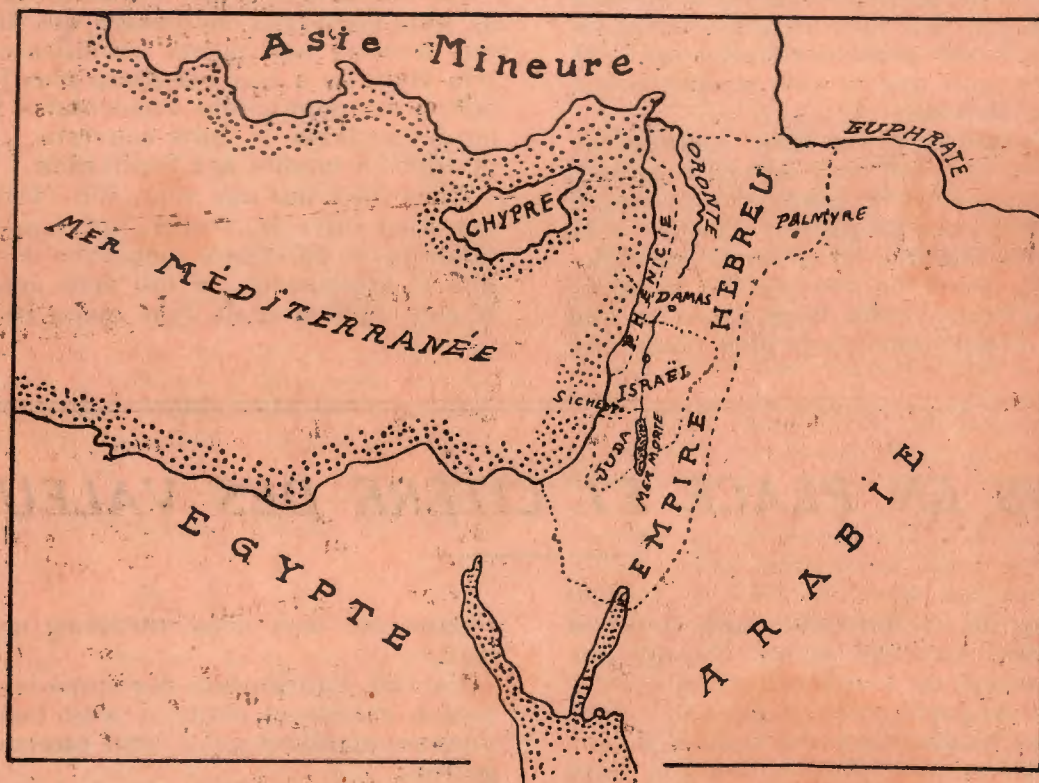
Au cours des siècles suivants, les deux royaumes furent successivement absorbés par les deux empires successifs qui dominèrent en Mésopotamie : l'empire assyrien au Nord, l'empire babylonien au Sud. L'Assyrie subjuguait le royaume d'Israël au 8^e siècle avant notre ère et son empereur Sargon déporta presque toute la population israélite en

jourd'hui, pas à plus de 200 âmes — nous disons bien deux cents âmes.

Il en alla tout autrement des Juifs. Au bout d'une cinquantaine d'année déjà, Cyrus, empereur des Perses, ayant conquis la Babylonie, autorisa les Juifs à rentrer en Judée (l'an 538 avant notre ère). Les Juifs y relevèrent l'Etat, cette fois purement juif, et ce sont eux — face aux pitoyables 200 Samaritains — qui peuplent actuellement le globe d'une vingtaine de millions de représentants.

Les événements qui portèrent les Juifs à essayer sont connus dans leurs grands traits. Nous les rappelons brièvement.

Comme les Juifs ne se pliaient pas convenablement à la domination romaine, Titus, fils de l'empereur Vespasien, prit Jérusalem en 70 de notre ère, et massacra une bonne partie de la population. C'est à cette date qu'on fait généralement remonter la dispersion, la *diaspora* des Juifs. Cependant,



Carte de l'« empire » hébreu et des deux royaumes (Juda et Israël) qui lui ont succédé.

Assyrie (l'an 722). Deux siècles plus tard, l'empereur de Babylonie Nabuchodonosor en fit de même avec le royaume de Juda. Il s'en empara et déporta tous les Juifs en Babylonie (l'an 586).

Mais la suite des événements devait être toute différente pour les Israélites et pour les Juifs.

Des Israélites, on n'entendit pratiquement plus parler. Bien qu'ils formassent la majeure partie du peuple hébreu, ils ont réalisé ce qu'on a attendu en vain des Juifs émigrés dans d'autres pays : ils se sont fondus dans les populations au milieu desquelles ils habitaient, perdant leur personnalité ethnique. Seuls subsistent quelques groupes isolés et peu connus d'Israélites en Asie antérieure, en particulier dans le Kourdistan, les Israélites (dits à tort « Juifs ») montagnards du Daghestan (Caucase), ainsi que la petite communauté des Samaritains, à Naplouse de Samarie, qui ne monte, au-

elle avait déjà commencé auparavant, et, d'autre part, ne devint officiellement obligatoire qu'à partir de 135. En effet, cette année-là, Jérusalem fut occupée à nouveau par Julius Severus, lieutenant de l'empereur Adrien. Severus la débaptisa en Aelia Capitolina et interdit le séjour de la Judée aux Juifs. Cet état de chose dura environ deux siècles, jusqu'à l'empereur Constantin qui, ayant embrassé le christianisme, rendit à Jérusalem son nom. Mais le coup y était donné. Dans leur majorité, les Juifs — et c'est le grand reproche politique à leur adresser — ne devaient plus revenir sur leur terre historique.

Que devinrent-ils ?

Ils se répandirent sur d'autres pays, et cela, selon deux courants principaux, l'un méridional, l'autre septentrional.

Les Juifs qui appartiennent au courant méridional sont dits *Sephardim*. Ils ont essaimé sur les deux rives de la Méditerranée, leur expansion étant parfois coupée de mouvements rétrogrades violents, comme lors de leur expulsion d'Espagne, qui donna lieu à une émigration en retour à Salonique. En France, ces « Juifs d'Espagne » se rencontrent surtout dans le Sud du pays.

Les Sephardim sont beaucoup moins nombreux que ceux du courant septentrional (peut-être dix fois moins), mais ils se considèrent comme plus purs, plus patriciens, tant du fait qu'ils sont censés représenter la tribu de Juda, que parce qu'ils habitent l'Occident depuis beaucoup plus longtemps que les septentrionaux. En effet, en ce qui concerne la France, par exemple, les Sephardim y ont pénétré avec une avance d'environ quinze siècles sur leurs coréligionnaires dits « Juifs d'Allemagne », ou *Achkénazim*. Tant que subsista l'empire romain, il représentait la seule voie d'accès vers l'Occident, tandis que la Germanie était vierge de Juifs, et il fallut encore plusieurs siècles après la chute de l'empire pour que la voie septentrionale fût complètement ouverte.

Le courant septentrional est donc composé de Juifs dits *Achkénazim*, qui sont censés représenter la tribu de Benjamin. Ce courant se propagea par l'Asie Mineure, puis, de part et d'autre de la Mer Noire, par les Balkans et la Russie méridionale, pour, de là, passer en Pologne, en Hongrie, en Allemagne, en France enfin. Nous avons dit que les *Achkénazim* étaient beaucoup plus nombreux

que les Sephardim, et la petite tribu de Benjamin n'aurait pas pu fournir des contingents si nombreux. Mais les *Achkénazim*, qui ont d'ailleurs été peut-être plus prolifiques que les Sephardim, se sont davantage mêlés sexuellement aux populations au milieu desquelles ils vivaient. Du moins, ce métissage est-il plus patent, parce que c'est dans le courant *achkénazim* que se rencontrent des Juifs plus ou moins blonds. Il est du reste très probable que les métissages furent réellement plus fréquents chez eux que chez les Sephardim, car les *Achkénazim* firent de nombreux prosélytes, en particulier parmi les populations tataro-slaves; c'est ainsi que, dans la Russie méridionale, le peuple entier des Khazars, aujourd'hui disparu, et les Caraïtes de Crimée, encore existants, se convertirent au judaïsme (judaïsme non talmudique, dit ananique, d'Anan-ben-David, descendant de Juifs restés en Babylonie).

On notera que si les *Achkénazim* ont contracté de plus nombreux métissages que les Sephardim, ces derniers sont mieux assimilés culturellement, cela étant dû à leur beaucoup plus long séjour au milieu des populations occidentales. Les Marranes, ou descendants de Juifs convertis, appartiennent presque en totalité aux Sephardim.

Nous tracerons une autre fois l'histoire de la pénétration juive en France, après quoi, nous déterminerons la différence somatique des types sephardim et *achkénazim*, ce qui nous amènera à livrer la clef explicative du type racial juif.

GENS EN PLACE ET CITÈRE DES VALEURS

On a beaucoup dit et écrit ces temps derniers que rien ne serait fait tant qu'on n'aurait pas changé les hommes. C'est tout à fait exact.

Il ne suffit pas de partir avec de bons principes et sur des données saines, des bases solides, il faut que ceux qui légifèrent, et plus encore que ceux qui devront appliquer les lois et faire marcher les mécanismes des organisations, soient les hommes qu'il faut, du plus élevé des « grands commis » au plus humble des fonctionnaires, comme du chef d'entreprise au dernier manœuvre.

Cela pose un problème, qui n'est pas nouveau, mais duquel une solution entièrement neuve doit être trouvée : le critère des valeurs.

Comment choisir les hommes ?

Qu'il s'agisse d'un ministre, d'un fonctionnaire, d'un chef de maison, d'un directeur ou d'un employé, la question est la même.

**

Le processus qui a présidé jusqu'à ce jour au choix des « gens en place » est entre nos mœurs et s'y est incrusté si fortement qu'on aura du mal à l'en extirper et que la question que je pose n'est même pas apparue, au plus grand nombre, comme l'une de celles qui vont le plus contribuer à cette

renaissance dont nous attendons un avenir meilleur.

En fait, l'attribution des emplois — de tous les postes, grands et petits — s'est faite jusqu'ici de diverses manières qu'on peut ramener à cinq catégories :

La première, la plus courante et la plus néfaste, est sans conteste le *favoritisme*. On engage un homme parce qu'il est puissamment appuyé et parce qu'on croit que ce bienfait rapportera un jour sa contre-partie. On ne réfléchit même pas à la mauvaise affaire que l'on fait en s'embarrassant d'un médiocre en vue d'un avantage problématique.

La deuxième, c'est le *népotisme*. Basé, sur un sentiment qui, en lui-même, est louable; l'attachement familial, le népotisme n'en est pas moins une plaie sociale; je pourrais citer un nombre surprenant de grosses sociétés où de braves petits crétiens occupent des postes de choix qu'on a rendu disponibles en congédiant des hommes de valeur, quelquefois au prix d'indemnités que supporte l'entreprise... bien entendu...

La troisième catégorie comprendrait le recrutement *par relations*. Un Monsieur a besoin d'un collaborateur, il en parle à un ami, et sur l'indication de celui-ci, engage un individu, qui peut très bien

être qualifié, mais qui l'est peut-être aussi beaucoup moins que tel autre, infiniment mieux doué, et plus compétent mais qui, lui, ne connaît personne et attend dans son coin.

Il y a ensuite, le simple *hasard*. Une annonce dans les journaux, on engage le premier venu sur de vagues références, et cette méthode primitive est quelquefois assez injuste, puisqu'elle ne tient pas compte du « tour de travail » qui doit être réservé à chaque chômeur. Il est à noter que les employeurs s'adressent peu aux Offices départementaux de Placement, où cependant ils trouveraient un personnel peut-être mieux sélectionné.

Enfin, je grouperais dans la dernière catégorie le recrutement par *concours*, et son corollaire, l'affectation aux emplois supérieurs par avancement. C'est la méthode administrative par excellence, et elle serait, somme toute, la moins mauvaise, si elle ne se compliquait presque toujours des méthodes classées ci-dessus, et en particulier, du favoritisme et du népotisme.

**

Tous ces processus sont mauvais ou incomplets.

En fait, ils procèdent par empirisme au lieu de découler d'une étude raisonnée.

Là encore, la question qui se pose *est avant tout anthropologique*. La solution doit être basée sur une connaissance approfondie de l'homme; les conséquences en sont d'autant plus graves que l'individu, une fois entré dans une carrière, ou en possession d'un poste, y prétend à des droits acquis, en somme avec quelque raison, car il n'est pas responsable d'un mauvais choix, dont il bénéficie, mais qu'il n'a pas fait.

Il est humain, plus encore, il est zoologique, que les gens en place s'accrochent... comme les moules aux rochers.

**

Au carrefour de l'histoire de la vie sociale où nous nous trouvons, la mobilisation militaire, l'arrêt presque total de la vie économique, le ralentissement exceptionnel de l'activité administrative, créent une occasion unique d'apporter une solution à ce problème.

Les absents ont toujours tort ! Je le constate tous les jours, en notant que les quelques emplois disponibles sont pris « en vitesse » par ceux qui sont sur place.

Prisonniers de guerre — ou politiques (il paraît qu'il y en a encore !) — arriveront quand toutes les places auront été prises !

Tel journaliste, qui depuis des années, voit clair et écrit des choses que les faits ont confirmées comme justes et d'exacte prévision, ne trouvera pas

d'emploi dans notre presse, réduite forcément, en nombre et en format. N'est-ce pas ces gens-là qui doivent avoir la parole les premiers, eux, qu'on a tenus jusqu'à ce jour à l'écart, parce que ce qu'ils disaient était dangereux à répéter ou pas de circonstance ?

Il y aurait dans tous les domaines, une étude sérieuse du « critère des valeurs » à entreprendre, se rattachant à la psychologie, à la statistique, à la bio-typologie et à l'orientation professionnelle, etc. Mais cela nécessiterait un personnel spécialisé, à créer en entier !

**

Le principe d'un vaste recensement des compétences et des goûts personnels ne pourrait-il être admis à la base ? On obtient beaucoup plus d'un volontaire que d'un requis. Mais bien des gens ne savent pas eux-mêmes quelles sont leurs vraies aptitudes et leurs réelles possibilités : ils devraient être guidés.

Une compétition, qui doit éviter la forme administrative et mathématique, qui, trop souvent, ne prouve rien, doit constituer le garant d'une attribution équitable des postes. Les facteurs « dons naturels » et « intelligence » devraient jouer.

Il faudrait aussi que les modestes, ceux qui ont préféré s'adonner à l'étude, au perfectionnement professionnel, à la recherche, au travail isolé, plutôt que de faire la chasse à la lettre de recommandation, aient une chance égale à celle des intriguants.

Il semble aussi tout à fait nécessaire de prononcer le *numerus clausus*, en ce qui concerne les Juifs, dans toutes les professions. Ils sont, en effet, de première force pour accaparer les places et les emplois au détriment des « indigènes ». L'espèce d'Etat qu'ils constituent dans notre société leur permet de jouir de toutes les introductions et de toutes les recommandations.

Le maçon, jusqu'à ce jour avait, lui aussi, une possibilité particulière à ce point de vue ; allant d'un vénérable à l'autre, il arrivait toujours à trouver l'emploi rêvé... Au besoin, s'il n'y avait aucun poste pouvant lui convenir, on en créait un aux frais du contribuable.

Tout cela doit changer ! Comment ? Je pose la question.

Personnellement, j'entrevois non pas peut-être une solution d'ensemble, mais des éléments de solution ; cependant, avant de les publier, je serais heureux de recevoir de mes lecteurs des suggestions et des idées sur cette question.

Jean TURSTEN.

PLACE POUR NOS ENFANTS

A l'heure où ceux qui ont senti la nécessité de refaire la France en refaisant des Français, se tournent vers la natalité, le sport, l'éducation de la jeunesse et comprennent fort bien qu'il y a peu à changer dans les « hommes faits » — et mal faits — mais qu'une impulsion nouvelle peut être imprimée aux jeunes générations, une toute petite question dont les conséquences sont immenses, mérite d'être examinée.

Depuis plusieurs années, à la rentrée d'octobre, l'admission des élèves dans nos lycées est un problème angoissant pour un grand nombre de pères de famille. Nos lycées sont trop petits, affirme-t-on et les places manquent.

Que les bâtiments qui abritent les cours des professeurs soient exigus, c'est peut-être exact, mais il serait facile de trouver d'autres locaux et de créer des annexes. Nous pensons qu'en fait, il y a, de la part des gouvernants, une volonté déterminée bien que cachée, de limiter le nombre des enfants admis à suivre la filière de l'enseignement supérieur. En principe, on ne saurait blâmer formellement cette doctrine; dans une société organisée comme la nôtre, il n'est pas très bon de créer des bacheliers et des licenciés innombrables, qui, par la suite, feront des chômeurs intellectuels ou des ratés. Nous aborderons un jour cette question du niveau intellectuel d'un pays et nous dirons comment nous estimons qu'il est possible de donner à l'homme une instruction supérieure sans qu'il puisse prétendre par le fait même avoir droit aux postes les plus élevés. Pour le moment, le jeune homme qui sort du lycée avec son « bachot » s'imaginer fermement qu'il a *droit* à un poste de choix. On le lui a d'ailleurs enseigné. Il est donc évident que la limitation du nombre de places dans les lycées a surtout pour but cette restriction du nombre de gens à qui on ne pourrait pas donner ce qu'ils se croient fondés à espérer.

Avec l'esprit routinier de toute notre administration, on n'a rien trouvé de mieux jusqu'à ce jour, que de faire subir un examen d'entrée et pour bien illustrer la question, nous citerons le cas de l'enfant de 11 à 12 ans sortant de l'école primaire et qui brigue son admission en classe de 6^e. Il est de toute évidence que ce qu'il importe de savoir par rapport à cet enfant, est beaucoup plus s'il possède une *aptitude à apprendre*, que de s'enquérir de ce *qu'il sait déjà*. Nous voulons bien admettre que le carnet de notes délivré à l'école primaire, et qui est demandé au lycée, présente un élément d'appréciation intéressant, mais nous affirmons que l'examen, le classement qui en résulte et l'admission aux places disponibles des premiers de la liste, constitue un véritable non sens, en même temps qu'une injustice. Nous retrouvons à la base de cette question comme de tant d'autres, un problème qui est *avant tout anthropologique*. C'est l'ignorance totale de cette science ou peut-être même la volonté arrêtée de favoriser certaines catégories d'enfants qui est la cause d'une erreur dont nous venons souligner l'importance.

Il est de vérité première, élémentaire, d'affirmer que les élites qui, demain devront diriger la France *doivent être françaises*.

Cette donnée doit constituer la base de l'examen de la question. Qu'on ne vienne pas nous dire qu'il importe avant tout de sélectionner les meilleurs élèves ou les plus doués d'une manière absolue, car nous répondrons que nous préférons des « moyens » français, de chez nous, nos petits-enfants à nous, que les premiers, les « as », les petites merveilles que l'Orient a pu nous amener. Et là se place une observation capitale. Comme le nombre des Bloch, Lévy, Cohen, et autres jeunes juifs est énorme dans nos lycées, il est bon de faire observer que la race juive est une race précoce dans laquelle la puberté arrive beaucoup plus vite que dans nos races (les jeunes filles par exemple, sont formées beaucoup plus tôt que les occidentales). Il faut noter qu'un petit Juif de 12 ans est en fait plus âgé qu'un jeune Français du même âge, et que notre fils est par cela même déjà distancé. Nous ne chercherons pas à nier que les jeunes Juifs sont parfois très bien doués et nous imaginons déjà la satisfaction que cette concession va donner à l'orgueil juif (une de ses « vertus » héréditaires). Nous n'hésitons pas à la formuler, ne serait-ce que pour montrer que nous ne sommes pas sectaires, mais cette précocité des ethnies orientales qui produit les petits prodiges qu'Israël peut fièrement nous présenter, est justement une des causes de l'infériorité de cette race prise dans un ensemble par rapport aux races aryennes.

Pour revenir à notre sujet, nous devons dire que le critère « examen » tel qu'il est actuellement admis, *avantage très nettement les enfants juifs*, et qu'il n'a peut-être d'ailleurs été adopté par l'enseignement français confié jadis à un Jean Zay, que dans le but secret et prémédité de préparer dans l'avenir des dirigeants de plus en plus juifs, pour la réalisation de la fameuse promesse divine destinant à Israël le gouvernement du monde...

En conclusion, des mesures immédiates et qui sont à prendre *sans aucun délai*, s'imposent au gouvernement français :

1° Donner aux examens d'entrée dans nos Lycées, un caractère de « sondage » des aptitudes, sans idée de classement des élèves selon leurs notions acquises, et ces épreuves devraient même aller, plus tard, jusqu'à l'examen bio-typologique, tel qu'il devra résulter d'une étude qui reste à faire.

2° Prononcer le *numerus clausus* pour les enfants étrangers et juifs en réservant au moins 95 % des places disponibles aux jeunes Français ethniquement et généalogiquement.

3° Appliquer des tarifs scolaires élevés aux enfants des étrangers, l'enseignement devant être peu coûteux ou gratuit pour nos enfants, mais devant correspondre en ce qui concerne les étrangers à son prix de revient réel.

La France aux Français. Les lycées français aux petits Français. Place pour nos enfants.

PATER FAMILIAS.

ÉCHOS

BILLET POLITIQUE

L'unité de pensée, la cohésion sociale et politique d'un pays sont en rapport direct avec son homogénéité ethn raciale.

Ce simple théorème explique l'actuelle situation invraisemblable de la France, mosaïque de races. Notre pauvre pays, vaincu, exsangue et pantelant est un vrai panier de crabes.

On y voit de pauvres types qui croient au Père Noël et au « Général » de GAULLE; déjà réapparaissent une à une les larves juives, qui, de Cannes ou Vichy, reviennent chaque jour; on y voit le beefsteack moyen qui, sans aucune vue sur l'avenir, concentre son effort dans les queues prometteuses de pâté de cheval; on y lit les appels des apprentis dictateurs de tout poil, offrant leur panacée salvatrice.

Ne parlons pas de ceux qui rêvent au retour du moyen-âge, au royaume de Maurras ou au règne de Moscou, mais regardons nos braves Nationaux, ceux d'hier, les durs, comme ceux que le 14 Juin a enfin convertis à des degrés de sincérité divers.

A peu de choses près, leurs idées sont les mêmes et ce n'est point sur la doctrine qu'ils se chamaillent en perfides insinuations ou en vers de mirliton. Jamais le Front Populaire n'a pu réaliser une semblable identité de doctrine et pourtant son utilitarisme l'a conduit à une union dont les méfaits ne sont plus à souligner.

Les Nationaux sont tous d'accord, mais le tout est de savoir qui sera CELUI qui appliquera le programme commun.

**

Il faut tout de même en finir.

Le RASSEMBLEMENT NATIONAL POPULAIRE nous en donne un sérieux espoir.

Individuellement, les isolés sont vertus à lui nombreux. Mais ce n'est rien. Restent à grouper les partis et cela est bien moins facile. Quelques Mouvements, dont LA VOLONTE FRANÇAISE, ont donné spontanément un exemple à suivre, mais peu suivi.

Pourquoi voudriez-vous que TARTEMPION, Chef et Fondateur du National Tartempionnisme abandonnât son bâton de Commandement ?

Pourquoi voudriez-vous que cet autre qui crie inlassablement : « Derrière le Maréchal ! » cessât d'espérer que le Maréchal va enfin l'appeler au pouvoir et s'évader de la gangue vichyssoise ?

Il faut pourtant que le RASSEMBLEMENT NATIONAL POPULAIRE groupe tous les partis socio-nationaux et rien que ceux-là. On a demandé à ses promoteurs de prendre position nette, de se « compromettre » pour la bonne cause : ils l'ont fait. Rien ne compte plus de leur passé : l'avenir seul importe désormais. Mais il faut qu'ils fassent aussi à chaque Chef de File la place à laquelle son œuvre passée lui donne droit et qu'ils utilisent dans leurs cadres les hommes qui se sont révélés comme des éléments de valeur, selon la capacité et les aptitudes de chacun.

Le succès du R. N. P. est certain et son échec ne pourrait venir que d'une seule erreur qu'il ne commettra pas : donner tous les postes, tous les leviers de commande aux hommes d'un seul des anciens partis.

Souriez si vous voulez des Enflammistes, des Moitistes ou

des Maréchalistes intégraux, mais ce sont tous de bons français au cœur droit, bandés dans une méritoire volonté de succès et de salut du pays : Chacun d'eux a droit à une juste place au sein du Rassemblement Populaire. Il n'y pas de passé qui tienne, il n'y a pas de suspect, il n'y a que des hommes réunis en un serment sacré. Et puis, il y a la mort sans pitié pour ceux qui trahissent.

Parce que : « France d'abord ! » et qu'il faut en finir avant qu'il ne soit trop tard.

**

Mais au-dessus de ces irritantes questions de personnes, au-dessus de ce programme commun d'ores et déjà admis, plane une grande question :

Le R. N. P. comme l'ETAT futur, dont il porte le germe, devront avoir une solide doctrine de base : une doctrine ETHNO-RACIALE sans laquelle le programme politique le plus étudié n'aurait aucun fondement et sans laquelle il n'y a pas d'Europe Nouvelle possible.

Aussi longtemps que l'Etat Français n'aura pas établi, codifié et appliqué le statut de l'« Anthropos », réglé les questions raciales et ethniques sur la même base que nos voisins, il n'y aura pas de collaboration possible.

Il faut que nous parlions la même langue, que nous ayons la même foi, et le même idéal pour pouvoir nous entendre.

Cette doctrine de base, — cet ETHNISME français — ne peut être improvisé en quelques jours par des dilettantes qui, hier encore ignoraient tout de l'anthropologie.

Or, cette doctrine dont MONTANDON a jeté les premières assises et dont nous avons ensemble ouvert les fondations, cette doctrine à laquelle depuis des années nous travaillons — sachant bien que son heure viendrait — nous la possédons, MONTANDON et moi.

Nous l'offrons, aujourd'hui, sans ambages et sans modestie, mais avec une calme certitude, aux constructeurs de demain.

Et nous leur disons : prenez date. Si vous n'entrez pas dans la voie des réalisations ethno-raciales, vous ne ferez rien de durable.

Gérard MAUGER.

EPURATION COMPLETE.

Un grand pas vient d'être fait vers la solution du problème posé par la présence dans le corps médical d'un nombre toujours croissant de métèques et de charlatans.

L'exercice de la médecine est avant tout un sacerdoce qui nécessite une vocation, un amour du métier sans aucune réserve et un dévouement de tous les instants.

Il doit cependant nourrir son homme, et l'encombrement de la profession, envahie par des gens d'argent, la plupart Juifs, rendait l'exercice de la médecine de moins en moins rémunérateur pour l'honnête homme.

Le Gouvernement a déjà pris quelques mesures utiles et créé l'Ordre des Médecins. C'est bien.

Mais ce n'est pas assez : il reste encore à régler le sort des médecins Juifs qui sont aussi des étrangers et sont tous restés en place : Il faut aussi mettre au point depuis A jusqu'à Z le statut de médecins spécialistes des questions raciales et eugéniques, l'établissement de médecins conseillers au mariage, la création de tribunaux d'hy-

giène raciale, etc. C'est une importante question qu'un de nos collaborateurs étudiera dans un prochain article.



DU CHARBON POUR NOS PETITS.

Beaucoup de Lycées, Ecoles primaires ou d'enseignement technique ont dû, par suite de la pénurie de charbon, réduire de moitié le nombre d'heures des classes. D'autres chauffent insuffisamment et les enfants se plaignent du froid.

N'est-il pas inconcevable, à l'heure où l'on parle sans cesse et avec juste raison de notre jeunesse, avenir de la France, de compromettre ainsi la santé ou les études de nos fils.

On manque de charbon, certes, mais les cafés et les « bistros » en sont tous largement pourvus. Certains industriels, dont pas mal de Juifs, disposent également d'un contingent de combustible énorme.

C'est pourtant, après les hôpitaux, à nos Ecoles et Lycées que devrait aller le premier charbon disponible.



A PROPOS DES SUCCÉDANÉS.

On nous signale que les règlements qui régissent l'usage de certains produits, interdits en temps normal, devraient être modifiés. Cela a été fait pour la saccharine, qu'il est tout à fait prudent de prohiber lorsque le sucre abonde, mais dont nous sommes bien aises d'user en ce moment, si peu recommandable qu'en soit l'emploi.

Il est certains désinfectants qui, à faible dose, assureraient une meilleure conservation des denrées entrant dans les ersatz et dont l'utilisation est d'ailleurs autorisée à l'étranger. Un esprit d'intelligent opportunisme devrait les faire admettre provisoirement.

On nous a rapporté le cas de certains succédanés qui ne sont en aucune façon nuisibles, et que nous sommes bien heureux de trouver en ce moment, mais dont la conservation est impossible au delà de quelques jours, faute de contenir une faible dose de désinfectant.

A vouloir trop bien faire, on risque le pire, et des personnes ignorantes du danger ont ainsi ingéré des produits, excellents au jour de leur achat, mais qui s'étaient rapidement altérés chez le consommateur, qui les avait conservés trop longtemps.

Nous demandons que quelques désinfectants et anti-fermentescibles soient momentanément admis, tel l'acide salicylique par exemple, et que le dosage provisoirement toléré, soit indiqué sur le produit les contenant, comme il est fait pour la saccharine.



IMPOT SUR LA MALADIE.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que la spécialité pharmaceutique est faite avec plus de soins, un dosage plus précis, un choix plus rigoureux des matières premières, que la vénérable potion que, jadis, formulait le bon docteur à chapeau haut de forme de notre jeunesse.

Elle est pourtant taxée d'impôts exorbitants qui sont une véritable rançon de la maladie.

Mettre les soins à la portée de tous et en particulier épargner cette intéressante catégorie d'individus qui ne touchent ni les assurances sociales, ni les secours des bureaux de bienfaisance et s'adressent à un médecin et

à un pharmacien qu'ils règlent de leurs propres deniers, est une des mesures qui s'imposent.

On a dit : « Faites payer les riches » — c'était trop vague pour être sérieux; on dit maintenant : « Faites payer les Juifs »... Cela se précise.

Mais ne faites pas payer les malades !



SUS AUX GAULLISTES.

Le cynisme anglophile avec lequel certains Professeurs ou Instituteurs, s'expriment publiquement au cours de leurs leçons, est absolument inconcevable.

Chaque jour, des propos tenus par ces Gaullistes nous sont rapportés et nous nous demandons comment ces gens ne sont pas immédiatement incarcérés.

Nous n'envoyons pas nos enfants à l'école pour qu'on leur prêche la haine ou la revanche, et pour qu'on les prépare à l'hécatombe prochaine à laquelle rêvent quelques patriotards inintelligents et sanguinaires !



DESINFECTONS LE SPECTACLE FRANÇAIS.

Un à un, les youtres, revenus de leur première terreur, font un retour discret ou tapageur dans notre bonne ville de Paris, qu'ils avaient colonisée et où ils n'ont pas renoncé à leurs « droits ».

Nous avons été assez surpris de constater l'apathie du Français qui tolère cette réapparition des responsables de nos malheurs.

Il est un domaine, en particulier, dont nous devrions les chasser sans pitié : l'activité artistique.

Or, nous constatons que les Juifs ont repris leurs places dans le cinéma comme au théâtre.

Après la Juive Sourza, vulgaire et méprisable le youtre Netter dit Charles Trenet — les Juifs adorent l'anagramme — vient de faire une rentrée tapageuse, étalant sans vergogne son faciès de dégénéré sur d'énormes affiches.

Or, nous avons des artistes français qui ont tout autant de talent que ces métèques. Mais on n'a jamais fait les frais de leur lancement et ils n'ont jamais bénéficié des appuis dont la solidarité juive (souvent doublée de la masonic), a gratifié les fils d'Israël.

Place pour nos artistes !! Dehors les Juifs, et s'il est encore des directeurs assez mauvais Français pour les accueillir, que le public agisse, et cela de deux façons :

Soit en évitant les salles ou les films dans lesquels s'exhibe un Juif; soit en allant en masse conspuer ces fils de la race à éliminer et en les chassant de la scène.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :

Prénom :

Titre ou qualité :

Durée de l'Abonnement :

Ci-joint, chèque ou mandat de :

Tarif d'abonnement : Un An : 50 fr.

Six mois : 28 fr.

Nous insérerons dans notre prochain numéro la publicité que les maisons françaises ou étrangères voudront bien nous confier.

Toutefois, nous nous réservons de vérifier l'origine strictement aryenne des annonceurs.

Nous refuserons en particulier les textes des salles de spectacle ou de cinéma dans le programme desquelles figureraient des artistes juifs.

L'Administrateur.

LIRE DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO :

« *Documents inédits sur VACHER DE LAPOUGE* »

Par le Professeur MONTANDON.

Les fondements scientifiques de l'Ethnocratie.

par Armand BERNARDINI.

Et un article consacré au Comte ARTHUR DE GOBINEAU.

DES LIVRES DE BASELOUIS-FERNAND CÉLINEBAGATELLES POUR UN MASSACRE

1 vol. : 30 Fr.

L'ECOLE DES CADAVRES

1 vol. : 30 Fr.

Deux pamphlets qui, sous une forme explosive, contiennent la plus vigoureuse défense qu'un écrivain ait jamais faite de l'ethnie française.

RENÉ GONTIERVERS UN RACISME FRANÇAIS

1 vol. : 15 Fr.

Une étude documentaire, fort clairement menée, de la question du racisme et de ses possibilités d'application en France.

Ce livre, destiné au grand public, a été publié en 1938.

EDITIONS DENOEL

NOUVELLES EDITIONS
FRANÇAISES*Une collection nouvelle.*LES JUIFS EN FRANCE

I

COMMENT RECONNAITRE LE JUIF ?

avec dix clichés hors texte
par le Professeur GEORGE MONTANDON.

Un portrait physique du Juif par un des maîtres de l'ethnologie contemporaine.

Un portrait moral du Juif par les plus grands écrivains français.

II

LA MEDECINE ET LES JUIFS

par le Docteur FERNAND QUERRIOUX.

Une étude sur l'incroyable invasion de la médecine française par les Juifs. Des textes officiels, des statistiques, des témoignages, des documents irréfutables.

III

LE CINEMA, LE THEATRE ET LES JUIFS

par LUCIEN REBATET (FRANÇOIS VINNEUIL)

Un des meilleurs critiques de la Jeune génération, nous fait un tableau magnifique de verve et d'indignation de l'avilissement de l'écran et de la scène par les Juifs.

Le volume 10 Fr.

21, Rue Amélie, Paris (7°).

